

J'eus avec Baba une longue conversation ; il m'engagea à venir le voir fréquemment.

J'y retournai le lendemain ; il envoya chercher un More qu'il me dit fort savant , et qui venait d'arriver de Tombouctou. Ce More ne témoigna aucune surprise en me voyant ; Baba m'en expliqua la cause , en me disant qu'il avait déjà vu trois blancs à Houssa. Je m'empressai de demander des détails à ce sujet ; et, Baba l'ayant interrogé , me dit : « Il y a quelques années un vaisseau parut tout-à-coup sur le Quolla ou Niger , près de Houssa , ayant à bord trois hommes blancs et plusieurs noirs ; les naturels leur portèrent des provisions , en furent bien payés , et reçurent en outre des présens. Il paraît que le bâtiment avait jeté l'ancre ; le lendemain , voyant le vaisseau avancer , les habitans craignirent qu'il ne se brisât sur des rocs cachés sous l'eau , dont le Quolla est rempli ; ils le suivirent donc en poussant de grands cris. Les blancs , ne les comprenant pas et leur soupçonnant de mauvais desseins , n'en continuèrent pas moins leur course ; bientôt le navire se brisa contre les rochers : les blancs , ainsi que les noirs , cherchèrent à se sauver à la nage , mais ils furent entraînés par le courant et noyés. Il croyait qu'il y avait de leurs vêtemens à Houssa , mais qu'il ne s'y trouvait ni livres ni papiers. » Ce récit simple et non préparé fit sur moi beaucoup d'impression. Je revis ce More plusieurs fois ; il était d'un excellent caractère , et ne me demanda

jamais le moindre présent. Il me dessina une carte avant son départ, et je lui remis quelques certificats relatifs à l'expédition du major Peddie, au bas desquels Baba écrivit une recommandation. Un autre More me raconta ensuite l'histoire de M. Park, précisément de la même manière; mais il n'avait pas été, comme celui-ci, témoin oculaire de ce funeste événement. Je recommandai à M. Hutchison, quand je partis de Coumassie, de recueillir avec soin tout ce qu'il pourrait apprendre relativement à la mort de M. Park, et il m'envoya le manuscrit dont on trouvera la traduction dans le chapitre X.

Je continuai à visiter Baba trois ou quatre fois par semaine; ces visites ne m'étaient pas inutiles, car je trouvais toujours chez lui des Mores qui arrivaient de différentes parties de l'intérieur de l'Afrique, et de qui j'obtenais quelques informations. Ils affectaient sans cesse de déplorer l'ignorance des Aschantes, et répétaient qu'elle devait m'être aussi désagréable qu'à eux. Baba ayant dit à l'un d'eux que je parlais plusieurs langues, il m'adressa successivement la parole en plusieurs idiomes que je trouvai aussi barbares les uns que les autres; je ne pus même comprendre leurs noms, si ce n'est celui d'un seul qu'il nommait *hindi* ou *hindou*. De toutes les grandes villes qu'il me cita, je ne reconnus que le nom de Rome qu'il prononçait Roume; et il me dit que si je ne connaissais pas cette ville, je n'étais pas chrétien. Je ne vis jamais chez Baba le schérif Brahima à qui je sus présenté par un autre More; il paraît qu'ils n'étaient

pas amis. Je crois que celui-ci était jaloux des connaissances supérieures du premier, qui avait fait le voyage de la Mecque et de Médine. Je priai un jour Baba de me dessiner une carte du monde; il y représenta un grand continent entouré d'une mer bornée par une ceinture de rochers. Les notions géographiques du vieux Odoumata n'étaient pas moins étranges. Il me dit que, se trouvant un jour sur la côte, près d'Apollonia, il avait eu envie de faire le voyage d'Angleterre par terre; qu'on lui avait dit qu'il pouvait arriver en Portugal en trente jours, et que, de là en Angleterre, les chemins étaient fort bons. Il s'amusa beaucoup, en nous voyant brûler quelques cheveux sur la tête d'un homme de sa suite avec un verre ardent que M. Hutchison, qu'on ne soupçonnait nullement, tenait à quelque distance. Il serait impossible de peindre l'étonnement que cet homme éprouva.

Il nous fut enfin permis de faire des courses à quatre ou cinq milles de la ville; nous nous trouvions absolument comme chez nous. Nous sortions rarement le matin, parce que c'était le temps des audiences du roi. Apokou et plusieurs autres capitaines nous faisaient de fréquentes visites, et nous amusaient par les diverses anecdotes qu'ils nous contaient. Dans l'après-midi nous allions les visiter à notre tour. Apokou était toujours fort gai, il attendait notre arrivée avec impatience, comme l'instant de sa récréation. Il nous parlait sans réserve de la politique du royaume d'Aschantie, et

nous faisait des questions sans fin sur l'Angleterre. Il nous demanda pourquoi notre roi n'avait pas chargé un de ses fils d'apporter ses présens au roi des Aschantes, et pourquoi un roi si puissant envoyait en Afrique des forces si peu considérables. Il nous fit répéter plusieurs fois l'histoire de la campagne d'Espagne et ne se lassait jamais de l'entendre. Il nous donna un excellent dîner : Odoumata nous invita aussi plusieurs fois. Tous deux regardèrent avec le plus vif transport le portrait en miniature d'une dame anglaise, et firent venir toutes les femmes pour le leur montrer.

Le roi, satisfait d'avoir en sa possession les bons de paye qu'il avait demandés, crut devoir témoigner sa satisfaction en envoyant au gouverneur un jeune garçon et une jeune fille pour qu'ils fussent élevés au Cap-Corse ; il me fit remarquer qu'il leur avait passé autour du cou une plaque d'or semblable à celle qui distingue les seigneurs qui sont de service auprès de sa personne.

Un peu de froideur de la part du roi m'ayant porté à croire que le dernier messenger revenu du Cap-Corse, Ocranamih, qu'il avait particulièrement recommandé au gouverneur, avait fait quelque faux rapport sur la manière dont il avait été reçu, je sollicitai une audience du roi, et je lui exposai sans détour mes soupçons. Il me répondit que ses sentimens particuliers avaient effectivement souffert depuis le retour de ce messenger ; celui-ci lui avait assuré qu'il avait à peine été admis en présence du

gouverneur, qu'il n'en avait reçu aucuns présens, et qu'il avait été tout-à-fait négligé pendant son séjour au fort. Je garantis au roi, sur mon honneur, en présence d'Ocranamih lui-même, que ce messenger était coupable de mensonge et d'ingratitude; que je ne pouvais détailler les présens qu'il avait reçus du gouverneur et des officiers, mais que j'étais certain, par les lettres particulières que j'avais reçues et par ma propre conviction, qu'on n'avait pas laissé échapper cette occasion de donner une preuve des égards qu'on avait pour la recommandation du roi: je l'engageai à faire faire une recherche parmi les effets d'Ocranamih, présumant que je pourrais y reconnaître quelques objets dont l'origine ne serait pas douteuse. On y trouva effectivement, à la grande surprise du roi, deux gravures qui venaient évidemment du Cap-Corse. Cependant, Ocranamih persistant à soutenir que le gouverneur l'avait négligé et ne lui avait fait aucun présent qui valût la peine d'en parler, j'écrivis au gouverneur le 10 août, et je le priai de me faire un détail exact de la manière dont le messenger avait été accueilli au fort, et des présens qu'il y avait reçus, afin que je pusse le communiquer au roi qui serait mortifié que sa recommandation n'eût pas produit d'effet. Le roi me dit qu'il craignait que bien des Aschantes n'abusassent de la générosité du gouverneur en se présentant à lui comme attachés à son service, mais qu'il ne devait ajouter foi qu'à ceux qui seraient porteurs d'une lettre, comme l'avait été Ocranamih.

On reçut à cette époque la nouvelle de la révolte de Buntouko, ce qui parut causer quelque inquiétude au roi. Ce soulèvement, comme cela arrive toutes les fois qu'un peuple secoue le joug d'une autorité arbitraire, avait occasionné la défection de quelques provinces tributaires, et le roi se crut obligé, d'après cet événement inattendu, de conduire cette guerre en personne, non pas, comme autrefois, avec la confiance de subjuguier rapidement les rebelles, mais parce qu'il était convaincu de la nécessité de tout mettre en usage pour en triompher. Il prit, par précaution, diverses mesures pour améliorer la condition de la classe inférieure de ses sujets. Ses ministres de confiance reçurent ordre de me faire entendre qu'il serait indiscret au roi de permettre qu'un officier anglais résidât dans la capitale de ses états, pendant une guerre qui pouvait être accompagnée de quelques revers momentanés, et que, quoiqu'il le désirât autant que nous, il attendrait probablement le retour de la paix pour le permettre : je répondis de manière à faire sentir que cette espèce de défiance contre le délégué d'une puissance amie était déplacée, et qu'elle paraîtrait un manque d'égards pour le gouvernement britannique ; mais le roi était alors tellement occupé, que, quoique nous lui rendissions des visites de cérémonie, il était impossible d'en obtenir audience, à moins qu'il n'y eût des dépêches à lui communiquer.

Nos conversations avec les chefs roulaient souvent

sur la liberté dont les femmes jouissent en Angleterre ; et , lorsque nous disions que non seulement chaque homme n'avait qu'une femme qui possédait seule l'attachement de son mari , et que chaque fille avait le précieux privilège de choisir son époux , il est impossible de décrire l'effet comique que ces discours produisaient sur les femmes qui nous écoutaient. Elles s'approchaient de nous , essayaient la poussière de nos souliers , écartaient de nous avec soin les mouches et les insectes , tandis que les hommes , nous mettant la main devant la bouche , nous disaient de ne point parler davantage de ce sujet , faisaient tomber la conversation sur la guerre , et renvoyaient les femmes dans l'intérieur de la maison.

Un des interprètes du roi était un vieillard nommé Quancum. Il parlait rarement ; mais on semblait avoir beaucoup de déférence pour ses avis , et le roi paraissait le consulter plus souvent qu'aucun de ses autres conseillers. Il avait été interprète des deux prédécesseurs de Saï Toutou , qui avaient souvent payé des sommes considérables pour les dommages et intérêts auxquels ses intrigues l'avaient fait condamner. L'âge n'avait pas amorti sa flamme amoureuse ; quoique le roi actuel lui eût fait les remontrances les plus amicales , et lui eût représenté qu'en payant , comme il l'avait fait plusieurs fois , de fortes sommes pour son inconduite , il semblait presque l'autoriser , Quancum retombait toujours dans la même faute ; il avoua au roi qu'une de ses femmes qu'il aimait beau-

coup avait l'art d'entretenir en lui cette ardeur. Peu de temps après, on le découvrit en intrigue avec une femme d'un des premiers capitaines. Le roi refusa d'intervenir en sa faveur, le capitaine ayant déclaré qu'il s'embarrassait peu des dommages et intérêts, mais qu'il voulait la punition du coupable. Quancum fut donc dépouillé de tout ce qu'il possédait, même de son lit. La femme favorite fut comprise dans la confiscation; le capitaine, la trouvant à son gré, l'importune des plus belles promesses pour s'en faire aimer; mais elle lui déclara qu'elle le haïrait toujours, et demanda à être vendue. Après beaucoup d'instances, le capitaine y consentit, à condition qu'elle lui remettrait tous les présens qu'elle avait reçus de Quancum. Elle demanda que son fils pût conserver une certaine quantité d'or que Quancum lui avait donnée depuis peu; le capitaine y consentit, et la vendit à un cabocir d'une province éloignée. Mais son fils la suivit, racheta sa mère avec l'or qui lui avait été laissé, et la reconduisit à son père. Le roi, touché de cette conduite, donna une maison à Quancum, lui fournit le mobilier et l'or nécessaires pour sa subsistance, celle de sa femme et de son fils, et lui fit prêter un serment solennel de se dévouer désormais à cette femme seule, de ne jamais chercher à racheter aucune des autres, et de n'entretenir aucune intrigue.

J'emploierai les propres expressions de M. Tedlie pour décrire l'entrevue intéressante qu'il eut avec le roi, lorsque ce prince le pria de lui expliquer l'usage

de ses instrumens de chirurgie, et des divers médicamens qu'il avait apportés.

« Le roi, dit M. Tedlie, m'envoya chercher un matin en me faisant dire qu'il désirait voir mes instrumens, mes livres, et mes remèdes. Je fis sur-le-champ transporter le tout chez lui, et je lui expliquai par l'entremise de Quashi, l'interprète d'Accra, l'usage de chacun des instrumens. Après m'avoir fait beaucoup de questions, il me demanda si j'avais pratiqué toutes les opérations dont je venais de lui parler. Je l'assurai que je les avais faites, et je lui montrai un fragment d'os que j'avais extrait, à Ceylan, de la tête d'un Indien qui avait été blessé et qui avait survécu à l'opération. Il leva les mains en signe d'admiration, et tous ceux qui étaient avec lui parurent frappés de surprise. J'appliquai divers instrumens sur moi, sur les interprètes, sur deux capitaines, et enfin sur le roi même, qui témoigna la plus grande satisfaction.

» Il me demanda ensuite à voir les médicamens, voulut savoir la propriété particulière de chacun, la dose qu'il fallait en prendre, à quelle époque de la journée il fallait s'en servir, et s'il était à propos de manger ou de boire après les avoir pris. Je satisfis à toutes ces questions. Alors il me demanda si je voulais vendre mon assortiment. Je lui dis que cela n'était pas possible, parce que j'avais apporté ces médicamens pour l'usage des officiers anglais, s'ils venaient à en avoir besoin, mais que je lui donnerais tout ce que je pourrais en distraire, attendu que quelqu'un de ses quatre grands officiers pouvoit de-

venir malade. Il me dit que j'avais raison ; mais je vis qu'il avait grande envie de la plupart de mes médicamens. Il les regarda cinq à six fois, et me pria ensuite de lui en faire goûter. Je lui donnai de ceux qui ne pouvaient lui faire aucun mal, et il me remercia beaucoup.

« Je lui montrai alors des livres de botanique, et il faisait une exclamation de surprise chaque fois qu'il voyait des couleurs vives et brillantes. Toute sa suite se pressait derrière lui et regardait avec grande attention. Ses deux capitaines prirent chacun un volume, et, quand ils témoignaient leur admiration à la vue de quelques fleurs, le roi leur ôtait le livre des mains et m'en demandait le nom. Je lui expliquai les propriétés des plantes et des arbres. Il montra beaucoup d'étonnement en voyant le lin dont nous faisons nos toiles, le chêne dont nous construisons nos vaisseaux, le pavot qui fait dormir. » Il reconnut la sensitive et en fit lui-même la description. Il dit alors quelques mots à un homme de sa suite qui sortit un instant et qui lui apporta neuf ackies d'or dans un morceau de drap. Le roi me les offrit, je les pris en le remerciant. Il me demanda alors si je consentirais à venir le voir toutes les fois qu'il m'enverrait chercher. Je lui dis que je serais toujours prêt à faire tout ce qu'il désirait, autant que mes devoirs me le permettraient. Il me prit la main et sortit un instant.

« Il revint presque aussitôt, donnant la main à une de ses sœurs, d'une manière qui ferait honte à plus

d'un petit maître européen, et il lui dit : « Voici le docteur blanc dont je vous ai parlé. Allez lui prendre la main. Vous êtes malade ; dites-lui votre maladie , et il vous guérira. » La dame lui ayant obéi, il me dit : « Rendez-moi l'or que je vous ai donné. Le drap n'est pas convenable, je veux le mettre dans une plus belle étoffe. » Il le mit alors dans un morceau d'étoffe de soie, et me le rendit en disant : « Je vous aime , j'aime tous les Anglais , c'est un peuple comme il faut, et je veux boire à votre santé. » Il alla chercher un flacon de genièvre; deux esclaves apportèrent un vase d'argent contenant de l'eau et deux verres. Il les remplit lui-même, en prit un, et me présenta l'autre, en disant : « Sai boit à votre santé. » Je le salvai et lui répondis : « Je bois à la santé du roi, et je désire qu'il n'ait jamais besoin de mes médicamens. ». Quand l'interprète lui eut expliqué ces paroles, le roi avança son verre vers le mien, le toucha, et nous bûmes. Me prenant alors par la main, il me dit : « Si je vous envoie ma sœur, vous lui direz ce qu'il faut qu'elle fasse. » Je l'assurai que je donnerais mes avis à tous ses amis, toutes les fois qu'il le désirerait.

« Je lui remis alors tous les médicamens dont je n'avais pas un besoin indispensable. Il recommanda à son eunuque et à dix ou douze personnes de sa suite de bien mettre dans leur tête tout ce que je dirais, après quoi il me fit répéter les propriétés de chaque médicament, la manière de s'en servir, la dose qu'il en fallait prendre ; et, lorsque j'eus fini,

il s'écria : « Sâi se souvient de ce que le docteur Blanc vient de dire ; » et, prenant lui-même les médicamens , il ajouta : « Ceci est bon pour ma tête, ceci pour mon ventre , ceci pour mon estomac , etc. »

« Une de ses sœurs lui fit dire qu'elle désirait voir le docteur Blanc, et elle arriva peu après avec son trône et une suite nombreuse , parce qu'elle est cabocir d'une grande ville. Nous nous saluâmes, après quoi elle se plaignit de souffrir beaucoup de la main gauche. J'examinai sa main , et je n'y vis absolument rien. J'y appliquai cependant un liniment, ce qui parut la contenter. Lorsque je partis , elle me demanda si je voudrais venir la voir dans la soirée , et je le lui promis. Quamina , notre guide aschante , vint me chercher pour me conduire chez elle , me dit qu'il fallait m'habiller, prendre mon chapeau et mettre mon épée ; cette femme étant cabocir et sœur du roi , il voulut porter mon parasol. Quand j'arrivai , je trouvai la princesse couchée sur une natte , dans un de ses appartemens intérieurs ; elle me fit donner un siège , et je mis encore un liniment sur sa main. Elle m'engagea à rester et à boire du vin de palmier avec elle ; mais je la remerciai , en lui disant que les Anglais n'en buvaient jamais dans la soirée , et je me retirai. »

CHAPITRE V.

Discussion du traité. — Divers incidens qui s'élèvent. — Fermeté des envoyés anglais. — Signature des articles préliminaires. — Visite faite au roi à sa maison de campagne.

LE 27 août, je reçus la réponse du gouverneur, relativement à l'affaire de Commenda. Il me mandait que les habitans de ce pays étaient si pauvres qu'il leur était impossible de satisfaire aux demandes du roi, et qu'ils ne pouvaient lui offrir que cent-vingt onces d'or, à quoi il fallait en ajouter trente qu'ils avaient été obligés de promettre aux différentes personnes chargées de négocier cette affaire. Il espérait, ajoutait-il, qu'en considération de l'alliance projetée avec l'Angleterre, et qui devrait être avantageuse pour les Aschanies, le roi accepterait cette offre; mais s'il persistait à exiger davantage, je devais solliciter mon audience de congé et revenir avec les autres officiers le plus promptement possible.

Avant de parler de l'effet que cette lettre produisit, il est bon de remonter à quelques événemens antérieurs.

Quamina Boua, notre guide aschante, étant mort quelques jours auparavant, une superstition ridicule,

mais générale , répandit le bruit que les fétiches l'avaient fait périr pour le punir d'avoir introduit des blancs dans le pays. On vint m'inviter , au nom du roi , à effacer cette impression en contribuant d'une once d'or aux frais des funérailles qu'on devait célébrer en son honneur. Je m'y refusai pour deux raisons. La première , que Quamina Boua avait lui-même indisposé bien des gens contre nous , en saisissant leurs provisions , au nom du roi , pour notre subsistance , et en gardant pour lui l'or que nous lui donnions pour en payer le prix ; la seconde , que les cérémonies qui accompagneraient les funérailles étaient contraires à notre religion , et que c'était un devoir pour nous de ne pas du moins les encourager. Quinze personnes avaient été sacrifiées la semaine précédente , aux obsèques de la mère d'un capitaine , avec des circonstances d'une barbarie révoltante.

Plusieurs personnes de distinction vinrent me demander de faire venir du Cap-Corse des soieries qu'elles payeraient lors de leur arrivée à Coumassie ; facilité qu'il serait aussi dangereux qu'impolitique de leur accorder. Je leur fis sentir assez vertement que j'avais été envoyé , non pas comme marchand , pour trafiquer avec eux , mais comme officier , pour traiter d'affaires avec le roi.

Ces deux circonstances et le châtement personnel que j'infligeai à quelques capitaines subalternes qui nous avaient insultés , donnèrent lieu à des rapports envenimés , qui , sans indisposer précisément le roi

contre nous, firent qu'il nous traita avec moins d'égards et plus de hauteur. Lorsque j'allais chez le roi, j'étais toujours précédé du pavillon anglais, des cannes d'or et de nos soldats, cependant les capitaines me forçaient rudement à leur céder le pas ainsi qu'à leur suite, et l'on nous faisait attendre, dans une cour extérieure, des heures entières. La dernière fois que cela m'arriva, sachant fort bien qu'on nous traitait ainsi de propos délibéré, je retournai à notre logement où je ne tardai pas à recevoir une invitation du roi à me rendre devant lui. Je lui représentai alors que, comme officier chargé par le gouvernement britannique de conclure un traité avec lui, je ne pouvais me soumettre à aucune manque de respect dans son palais, ni souffrir que le pavillon anglais cédât le pas à qui que ce fût sinon à lui comme roi; que s'il ne s'agissait que de moi individuellement, je m'arrangerais avec ses capitaines sur ces points d'étiquette; mais que je ne le pouvais, d'après les usages d'Angleterre; car, si je le faisais, mon épée me serait retirée à mon retour au Cap-Corse.

Cette déclaration produisit l'effet que j'en attendais. Une proclamation du roi fut publiée, au son des gong-gongs, dans toutes les rues, pour annoncer que tous les capitaines devaient céder le pas au pavillon anglais, à l'audience suivante, les interprètes du roi vinrent nous chercher les premiers, en nous apportant en présent, suivant l'usage, du rhum et un mouton. Nous fûmes suivis par Amanquatea, Quatchie-

Quophi, Apokou et Odoumata, les quatre capitaines composant le conseil privé, aristocratique, qui forme le contre-poids de la puissance royale. Le premier, dont l'autorité ressemble à celle des maires du palais, sous la première race des rois de France, nous envoya son interprète et ses sabres d'or pour nous complimenter.

Je profitai de l'impression que j'avais produite, pour demander une audience, afin de discuter le traité; l'ayant obtenue, j'en lus le projet au roi et à son conseil, en le soumettant, article par article, à leur considération; il fut débattu pendant deux jours consécutifs. Le 22 août, je fus encore mandé pour en faire la lecture devant l'assemblée des capitaines, qui étaient assis, avec leurs guerriers et leur suite, dans la grande cour du palais, avec toute la pompe et tout l'appareil qu'ils présumaient pouvoir nous imposer. Les sœurs du roi et les autres femmes de sa famille, suivies d'un nombreux cortège, étaient assises par derrière sur une sorte d'estrade. Les députés des villes des Fantes de l'intérieur étaient placés à portée de la voix. D'affreux trophées de crânes et d'ossemens humains se mêlaient à l'or qui brillait de toute part, et la foule était si grande, qu'à peine pouvait-on se faire jour à travers. Nous fûmes placés près du roi, en face de ses interprètes.

En lisant le traité, je m'arrêtais à chaque article; les interprètes le répétaient au roi, et je restais assis tandis que l'assemblée le discutait. Je n'entrerai pas dans le détail des observations qui furent faites, je

me contenterai de rapporter qu'Amanquatea déclara par son interprète que le renouvellement du commerce d'esclaves devait en être une condition *sine qua non*. Cependant, comme je déclarai que c'était une chose absolument impossible, il finit par y renoncer, mais avec la plus grande difficulté. On proposa aussi de soumettre à une amende la partie qui contreviendrait au traité ; mais je résistai à cette prétention comme étant contraire à la dignité des deux parties contractantes qui considéreraient certainement leur serment comme sacré, ce qui rendait impossible qu'aucune infraction au traité de la part d'aucun des deux gouvernemens eût jamais lieu, et que, si quelques-uns de leurs sujets s'en rendaient coupables, le traité suffisait pour assurer leur punition.

Au moment où je m'attendais que le traité allait être accepté, il s'éleva un nouvel incident. Le premier interprète du roi prononça un long discours pour faire le tableau des insultes que le roi avait reçues des habitans d'Amassa qui avaient maltraité ses messagers et qui avaient employé à son égard les termes les plus injurieux. Il ajouta pourtant que le roi n'avait pas dessein de punir les Fantés de la faute d'une seule ville, et que par conséquent je devais rester et l'aider à arranger cette affaire. Je répondis que je ne pouvais me mêler en rien de ce qui concernait les habitans d'Amassa, sur lesquels le gouverneur n'avait aucune espèce d'autorité, et que si j'avais une moins haute opinion de la bonne foi du roi, je regarderais cette proposition comme un prétexte pour

ne pas conclure de traité et pour bannir tout espoir d'une bonne intelligence.

L'interprète répliqua qu'en proposant le traité, j'avais annoncé que le gouvernement britannique désirait mettre fin à la guerre, afin que le repos des Fantes ne fût plus troublé; que cependant, si le peuple d'Amissa ne se soumettait point, le roi serait obligé d'envoyer un capitaine pour détruire leur ville, ce qui n'était l'affaire que d'un mot, et ce qui pouvait conduire à une autre guerre. Je répondis que le traité n'avait en vue que les villes des Fantes qui se trouvaient dans le voisinage des forts; que cependant, par intérêt pour l'humanité, j'engagerais le gouverneur à conseiller aux habitans d'Amissa à donner satisfaction au roi, mais que c'était tout ce qu'il pouvait faire, et que s'ils ne voulaient pas suivre ses avis, il ne pouvait rien de plus. On s'écria de toutes parts que cela ne suffisait pas, et qu'il fallait que je restasse jusqu'à ce que cette affaire fût terminée.

Nous nous levâmes aussitôt, et je déclarai de la manière la plus forte que, comme officier du roi d'Angleterre, je ne reconnaissais que les ordres du gouverneur; que je ne pouvais ni rester, ni souffrir qu'on m'empêchât de partir, dût-on me tuer en chemin, parce que ma vie n'était pas mon affaire, mais celle du roi d'Angleterre. Lorsque je saluai en me retirant, l'interprète me dit que le roi me reverrait dans une heure.

Les réflexions que je fis pendant cet intervalle

me convainquirent que ce n'était qu'en montrant de la fermeté que je pourrais aplanir ces difficultés qui étaient suscitées non par le roi, mais par le conseil.

L'heure étant expirée, j'envoyai un porteur de cannes à pomme d'or à Adoussi, premier interprète du roi, pour demander l'audience qui m'avait été promise. Il me fit répondre que le roi dormait, et que personne n'oserait l'éveiller. Je me rendis alors chez Odoumata qui demeure dans le palais, et je lui répétai que j'étais déterminé à partir si le roi ne tenait pas sa promesse en me donnant audience. Il me dit que je n'en ferais rien; je lui répondis que je le ferais, et je me retirai. J'allai ensuite chez Adoussi; je lui fis la même déclaration, et j'en reçus la même réponse. Je laissai au palais un porteur de cannes, avec ordre de venir me rejoindre à quatre heures, ce qui donnait au roi quatre heures au lieu d'une, s'il ne recevait pas dans l'intervalle quelque message pour moi. On n'y fit aucune attention, et je vis que je n'avais d'autre alternative que de prouver que je savais tenir ma parole. J'étais d'ailleurs bien persuadé que je ne pouvais réussir qu'en montrant de la vigueur et de la fermeté. Je fis donc ostensiblement les préparatifs de départ, et j'ordonnai à nos gens de payer tout, ce qui donna une nouvelle publicité à ma résolution.

Bundaenha, oncle du roi, et un des premiers capitaines, vinrent alors me prier formellement de

rester et de leur donner le temps de parler au roi. Je vis que cette démarche était concertée; prenant donc ma montre en main, je leur dis que je leur donnais une demi-heure. Ils revinrent avant l'expiration de ce temps, et me conduisirent au palais où l'on me fit attendre encore plus long-temps que de coutume. M'en étant plaint, on me répondit que le roi était occupé d'une affaire importante. Je répondis qu'il ne pouvait en avoir de plus pressante que la mienne, non seulement parce qu'elle était importante, mais parce que le roi m'avait promis de me voir, et que, lorsqu'un roi manquait à sa parole, il était inutile d'attendre. Je retournai sur-le-champ à notre logement, et je fis charger les bagages.

Presque au même instant, un messenger vint m'annoncer que le roi était prêt à me voir. Je répondis que je ne me rendrais près de lui qu'autant qu'il me ferait assurer par une personne de distinction que je serais reçu. L'oncle du roi vint alors me dire que le roi m'attendait, et qu'il me recevrait lui-même à l'entrée du palais. En y arrivant, nous fûmes introduits sur-le-champ en présence du roi et de ses capitaines qui discutaient à la lueur des torches. Le bruit et le tumulte qui régnaient dans le conseil auraient été effrayans, si nous n'y eussions été accoutumés. Le silence s'étant à peu près rétabli, le roi me fit demander, par son interprète, pourquoi je m'étais si subitement déterminé à partir, et s'il ne s'était pas bien conduit envers moi; ajoutant, avec

beaucoup de chaleur , qu'il savait que le roi d'Angleterre et le gouverneur désiraient être ses amis , et qu'ils ne m'approuveraient pas.

Je lui répondis que j'avais fait non seulement tout ce que mes instructions me permettaient , mais même davantage , et que tout ce que j'avais à craindre était d'être blâmé d'avoir resté si longtemps après qu'on m'avait manqué de parole ; que , comme individu , j'étais plein de reconnaissance pour les bontés du roi ; mais que , comme chargé d'une mission importante , c'était toute autre chose ; qu'après que nous avions fait tout ce qu'il avait désiré , on avait suscité une nouvelle difficulté en voulant que le gouverneur se chargeât d'une affaire qui lui était aussi étrangère que la guerre contre Buntouko ; qu'il s'agissait maintenant de régler le traité ; que le roi m'avait promis de me voir ce soir ; que j'avais dit que je partirais s'il n'en faisait rien , et que je devais tenir ma parole , parce que tout officier anglais qui y manquait , perdait son épée.

Le tumulte recommença dans l'assemblée ; mais le roi imposa silence , et j'obtins le triomphe dont je m'étais flatté. Il me dit que j'avais raison , mais qu'il avait eu à penser à bien des affaires ; que le traité lui plaisait , mais que néanmoins il me priait d'attendre jusqu'au lendemain , afin que tous ses capitaines fussent présents. Le lendemain matin , le premier interprète vint me dire que des nouvelles reçues dans la nuit avaient obligé le roi à partir sur-le-champ pour Beramang , village situé sur la route de Sallagha , ca-

pitale de l'Inta, mais que je recevrais des nouvelles de lui le jour suivant ; que si même je voulais l'y suivre, il avait reçu du roi l'ordre de nous fournir des porteurs de hamacs. Je fis effectivement ce voyage le lendemain, et j'en donnerai les détails à la fin de ce chapitre, pour ne pas interrompre le fil des événemens relatifs à notre mission.

Apokou, à qui le roi avait confié le soin de la capitale en son absence, vint, par son ordre, me faire une visite de cérémonie, avec toutes les marques de sa dignité ; il m'assura que ce prince reviendrait le lendemain, et qu'il n'y aurait plus d'obstacles au traité. Une nouvelle altercation s'éleva dans la soirée. Un messenger, arrivant du Cap-Corse, m'annonça que le messenger d'Adou Bradie qui l'accompagnait, avait gardé les dépêches. J'envoyai chez Apokou deux porteurs de cannes à pomme d'or pour en demander la remise, mais inutilement. Je m'y rendis moi-même ; il me répondit que je ne pourrais les avoir qu'après le retour du roi. Je fis de si fortes remontrances, qu'il me renvoya à Adoussi, premier interprète du roi. Celui-ci me dit qu'il n'osait se mêler de cette affaire ; sur quoi j'allai chez Adou Bradie. J'y trouvai le messenger, je lui demandai les dépêches, il me les remit. Je les avais à peine lues, qu'Adoussi, suivi de quelques capitaines et d'une centaine de soldats, vint me demander de lui remettre mes lettres jusqu'au retour du roi. Je m'y refusai avec indignation, lui disant qu'une telle demande serait un affront pour le der-

nier des sujets du roi d'Angleterre, et qu'à bien plus forte raison, c'en était un pour le gouverneur. Il essaya tour à tour les menaces et les prières; je méprisai les unes, tout en regrettant de ne pouvoir céder aux autres. L'altercation dura jusqu'à dix heures du soir, mais j'étais résolu à ne pas perdre de terrain.

Le roi ne revint que dans la soirée du jour suivant. J'envoyai trois porteurs de cannes à pomme d'or pour le complimenter; il me fit dire qu'il me donnerait audience le lendemain matin. Effectivement il nous envoya chercher de très-bonne heure, et l'affaire des dépêches fut la première qu'on entama. Je répétai ce que j'avais dit à Adoussi, et j'ajoutai que je ne pouvais songer à laisser un résident à Coumassie, si telles étaient les formes adoptées à la cour d'Aschantie. Le roi ne montra aucune colère; mais les soupçons de l'assemblée étaient si forts, qu'on me demanda de jurer sur mon épée que je n'avais rien changé à votre lettre. J'y consentis, après avoir fait les observations qu'exigeait un tel soupçon. Je lus alors votre lettre; et, après avoir déclaré que la crainte n'influa jamais sur nos démarches, et que l'amitié seule les dirigeait, je présentai quelques articles préliminaires qui, après un vif débat entre les capitaines, furent adoptés ainsi qu'il suit :

Art. 1.^{er} Le roi accepte l'offre faite par le peuple de Commenda par l'organe du gouverneur en chef, c'est-à-dire cent vingt onces d'or pour lui, et les

présens d'usage à ses ambassadeurs , à titre de règlement définitif de toutes ses demandes.

Art. 2. Le peuple de Commenda promettra fidélité au roi, et aura droit à sa protection.

Art. 3. Le roi chargera un capitaine de recevoir, au Cap-Corse, des députés de Commenda, les cent vingt onces d'or qui doivent lui être payées.

Art. 4. Il est reconnu que toute affaire antérieure au traité général est maintenant réglée, et qu'il sera terminé incessamment.

Signé et scellé le 29 août de l'an du Seigneur 1817.

La marque de SAÏ TOUTOU QUAMINA ×.
T. E. BOWDICH.

En présence de

WILLIAM HUTCHISON.
HENRY TEDLIE.

Les marques de {
 ADOUSSI ×, 1.^{er} interprète du roi.
 APOKOU ×, trésorier.
 QUAMINA QUATCIHE ×, } interprètes
 QUASHIE APAINTRIE ×, } de la
 députation

Détails du voyage à Berramang.

Le jeudi, 25 août, nous partîmes à sept heures du matin; marchant dans la direction du nord-est, nous traversâmes le marais qui entoure la ville, et qui a, en cet endroit, environ quatre cent cinquante

pieds de largeur sur deux pieds de profondeur. Nous suivîmes la route de Sallagha, à travers un beau pays, rempli de petits villages, environnés de belles plantations. Nous en comptâmes sept. Le chemin était large et presque droit, de sorte que nous avions toujours de beaux points de vue, variés par diverses collines. On y trouve beaucoup de pierres ferrugineuses.

Le roi nous reçut sur la place du marché; et, s'étant informé si nous avions déjeûné, il nous fit servir des rafraîchissemens dans une maison qui avait été préparée pour notre réception, et où nous trouvâmes un repas qui aurait suffi pour une armée; des soupes, des viandes, des bananes, des ignames, du riz, etc., le tout fort bien assaisonné; du vin, des liqueurs, des oranges, et des fruits de toute espèce. Nos soldats et notre suite furent servis dans une salle séparée. On nous offrit des lits, mais nous remerciâmes et nous allâmes nous promener dans la campagne. Nous causâmes avec quelques Mores, et nous nous assîmes sous un arbre pour jouer aux dames avec eux. Le roi vint nous joindre, fut très-affable, et parut débarrassé de tout souci. Vers deux heures, on nous annonça le dîner qui nous causa encore une nouvelle surprise. On nous fit passer par une porte en roseaux verts qui empêchait la foule d'avancer, et nous entrâmes dans une partie du jardin du roi, égale en grandeur à l'une des plus grandes places de Londres. Au centre étaient fixés quatre grands parasols en drap écar-

late neuf, sous lesquels était la table du roi, couverte avec le luxe le plus imposant. Un petit cochon rôti était au milieu sur un immense plat d'argent; le reste du dîner, consistant en canards, en volailles et en divers ragoûts, était servi aussi sur de la vaisselle d'argent. Une grande quantité de couteaux, de fourchettes et de cuillers d'argent étaient sur la table. Par terre, à peu de distance, étaient, d'un côté, différentes soupes et toutes sortes de légumes; de l'autre, des oranges, des ananas, d'autres fruits, du sucre candi, du vin de Porto et de Madère, des liqueurs de Hollande et des verres. Avant que nous nous missions à table, le roi vint nous trouver, et nous dit que, comme nous étions venus le voir, il voulait nous faire un présent; il nous donna: pour nous, deux onces quatre ackies d'or, un mouton et un cochon; pour nos interprètes, dix ackies, et pour nos domestiques cinq ackies.

Jamais nous ne vîmes un dîner mieux servi, et jamais nous n'en mangeâmes un meilleur. Lorsque nous en fîmes compliment au roi, il envoya chercher ses cuisiniers, et leur donna dix ackies. Le roi et quelques-uns de ses capitaines étaient assis à peu de distance, et paraissaient fiers de cet étalage de magnificence. Il nous entendit avec plaisir porter différens toasts à la santé du roi d'Aschantie, du roi d'Angleterre, du gouverneur, des capitaines du roi, et des jolies femmes d'Angleterre et d'Aschantie. Après le dîner, le roi nous adressa plusieurs questions sur l'Angleterre, et se retira. Nous en fîmes autant pour que nos do-

mestiques pussent s'emparer des restes du dîner ; d'après les ordres exprès du roi. Lorsqu'il revint, retrouvant du vin et des liqueurs, il leur ordonna aussi d'en faire leur profit, et leur fit même donner la nappe et toutes les serviettes. Nous partîmes vers cinq heures, et le roi nous accompagna jusqu'au bout du village, où il nous prit la main, en nous souhaitant une bonne nuit. Nous rentrâmes dans la capitale peu après six heures, très-satisfaits de notre promenade et de l'accueil que nous avions reçu.

Quamina Boua, notre guide, avait été fort mal, mais il était en convalescence, grâce aux soins de M. Tedlie, quand son intempérance lui occasionna une rechute. Il lui survint un engorgement au foie, et son mal fut aggravé par la quantité des potions *charmées* qu'on lui fit prendre. Le voyant enfin sans ressources, M. Tedlie, qui est fort habile dans les opérations chirurgicales, désirait lui scarifier le foie ; mais, malgré mon entière confiance dans son jugement et son habileté, je regardais notre situation comme trop critique pour courir un pareil risque. Un jeune Fante s'étant cassé la jambe, et sa mort paraissant inévitable, ses parens désespérés s'adressèrent au chirurgien d'un fort anglais qui lui fit l'amputation, et qui, après des soins longs et assidus, lui rendit la santé, à la grande surprise de sa famille. Mais bientôt les parens de l'enfant l'appor-

tèrent au fort : « Comme le docteur blanc a coupé la jambe du pauvre enfant , dirent-ils , et qu'il ne peut plus travailler , nous venons savoir ce qu'il lui donnera pour le faire subsister. »

Jusqu'au dernier moment , on chercha à rendre la santé à Quamina Boua à force de *charmes* ; il mourut au milieu des hurlemens d'une foule de vieilles sorcières qui enduisaient les murs , les portes et tout ce qui l'entourait , de jaunes et de glaires d'œufs , et de je ne sais combien de sauces différentes. J'oublie combien de moutons il avait sacrifiés aux fétiches par le conseil de ces harpies. Lorsque le roi apprit qu'il était malade , il lui envoya un mouton et un pèriguin d'or. Quamina avait été chargé de négocier avec M. White , après le blocus du Cap-Corse en 1815 , lors de la troisième invasion des Aschantes ; il s'était rendu odieux par ses extorsions. Le roi en ayant été instruit , le disgracia ; et , comme Quamina aimait la dépense , il ne tarda pas à se trouver dans la gêne. Étant dans le village de Payntrie , lorsque nous y passâmes , il obtint la permission de nous servir de guide , espérant par là réparer un peu le désordre de ses finances. A l'exception d'Adoussi , premier interprète du roi , c'était le coquin le plus effronté que j'eusse jamais vu.

La tête d'un cabocir du royaume d'Akim arriva à Coumassie vers la même époque. Le roi et le gouvernement d'Aschantie avaient demandé à chaque village de ce pays vingt pèriguins d'or , pour les punir de leur dernière révolte. La moitié de cette

somme fut acquittée comptant , le paiement du surplus fut remis jusqu'après la moisson. Mais Aboide-drou , cabocir de Manasou , refusa opiniâtement de payer un seul tokou. Les messagers du roi intriguèrent avec tant d'adresse , que ses vassaux se révoltèrent , le tuèrent , et envoyèrent sa tête au roi avec les vingt périguins qu'il exigeait.

CHAPITRE VI.

Nouvelle lettre du roi au gouverneur. — Anecdotes diverses.
— Traité définitif.

LE bruit s'étant répandu , à Coumassie , qu'un Aschante avait été battu de verges jusqu'à la mort au Cap-Corse , cette circonstance avait renouvelé plus que jamais toute l'animosité qui avait existé contre nous. J'avais écrit au gouverneur pour en obtenir des renseignemens sur ce fait important ; sa réponse , que je reçus le 30 août , m'apprit que , le 15 du même mois , un Aschante , ayant insulté un soldat en faction au fort , avait été arrêté et mis aux fers ; que cet homme , furieux de ce traitement , s'était pendu dans la prison , et que , dès qu'on en avait été informé , on avait inutilement employé toutes les ressources de l'art pour le rappeler à la vie.

Dès le lendemain j'obtins une audience du roi , et je lui communiquai cette lettre. Le défunt était frère du messenger d'Adou Bradie , qui fit serment qu'il avait été tué par les officiers du fort. Les capitaines , fort irrités , proposaient déjà que le fort rachetât cette mort par une somme d'argent ; mais le roi , informé de la vérité des faits , leur imposa silence , et voulut écrire , le même jour , au gouverneur , une

lettre où il lui mandait que , bien loin que la mort d'un Aschante pût apporter obstacle à l'union qui devait être établie entre l'Angleterre et l'Aschantie , il s'inquiéterait peu qu'on en fit fouetter un millier jusqu'à la mort , connaissant , comme il faisait , l'insolence des classes inférieures.

Il ajoutait qu'il lui serait obligé de faire en sorte que les habitans du Cap-Corse , d'Elmina et de Commenda « ne fissent qu'un » , la querelle existant entre ces deux derniers pays étant la seule qui restât à vider dans les environs ; qu'il chargeait son neveu , Adou-Bradie , de toucher les cent vingt onces d'or que les habitans de Commenda devaient lui payer , et qu'il priait le gouverneur de régler les présens qu'ils devaient faire à ses interprètes et à ses capitaines. Il ajoutait qu'il espérait que le gouverneur conseillerait aux habitans d'Amissa de se ranger à leur devoir , afin que la paix fût rétablie sur tout le territoire des Fantes ; enfin , qu'il m'avait engagé à prolonger de quinze jours mon séjour près de lui , afin de me renvoyer avec une honorable escorte et d'autres marques de sa faveur.

Il est certain que l'insolence des classes inférieures était devenue insupportable. On avait même été jusqu'à nous jeter des pierres , quoique nous eussions tout fait pour concilier la bienveillance générale , et que nous fussions toujours prêts à faire voir à tous ceux qui le désiraient le télescope et d'autres objets qui avaient , dans ce pays , l'attrait de la nouveauté. Comme on peut s'y attendre sous un gouvernement

militaire, le roi est presque sans autorité hors des camps : il déclara pourtant qu'il ferait trancher la tête à tout homme dont je me plaindrais, et m'autorisa à punir moi-même les insolens comme je le jugerais à propos. Un châtement sommaire, infligé à deux capitaines d'un rang inférieur, réprima un peu cet esprit d'impertinence.

Quant aux capitaines de premier rang, tous étaient devenus nos amis ; ils me députèrent Apokou, le 5o août, pour me remercier de la manière dont j'avais conduit la négociation avec le roi.

Avant d'en venir à la conclusion du traité, c'est le cas de rapporter ici quelques traits de nos amis d'Aschantie.

Un capitaine nous dit un jour qu'il savait de bonne part que les Anglais étaient si fréquemment en querelle les uns contre les autres, que leurs maisons qui étaient construites en bois, comme leurs vaisseaux, étaient toujours placées sur des roues ; de sorte que, lorsque quelqu'un avait une difficulté avec son voisin, il roulait sa maison dans une autre partie du bois.

Un autre nous assura que les singes, descendus, suivant les Mores, des Israélites qui désobéirent à Moïse, pouvaient parler aussi bien que les hommes, mais qu'ils se gardaient bien de le faire, parce qu'ils savaient qu'on les forcerait à travailler. — Ce conte vaut bien celui de Pline, de singes jouant aux échecs.

Nous vîmes un jour le roi se promener en grande parade, c'était une véritable caricature. Il avait un

habit de cour du général Daendels, de velours brun, richement brodé en argent, taillé à la vieille mode, avec une épaulette anglaise cousue sur chaque épaule. Son habit lui tombait jusqu'aux genoux que touchaient presque les pans de sa veste. Il portait un grand chapeau à cornes, garni d'un galon d'or, des souliers blancs, tenait en main une longue canne à pomme d'argent, surmontée d'une couronne, dont nous lui avions fait présent, et avait un petit poignard à la ceinture.

Le roi donna à un homme de notre suite six aakies d'or pour faire un pantalon et des caleçons pour un de ses enfans; mais trouvant ridicule de se servir en même temps de ces deux vêtemens, il les lui fit porter séparément.

J'avais arrangé dans la cour extérieure de notre logement une poutre pour dresser mon cheval à sauter par-dessus, afin de l'habituer à sauter par-dessus les troncs d'arbres dans la campagne. Ce spectacle attira encore plus de curieux que la chambre obscure ou le télescope. Souvent celui qui fixait l'œil à ce dernier instrument, sautait tout-à-coup à l'autre bout pour saisir l'objet qu'il croyait se trouver derrière, et l'on nous demandait fréquemment de le mettre en pièces, afin de voir ce qui se trouvait dans l'intérieur. Enfin, ce phénomène paraissant inexplicable, on décida que cet instrument était un fétiche. Un capitaine dit au roi qu'avec ce télescope nous pouvions voir de Doumpassie ce qui se passait à Coumassie.

Un jour que nous revenions d'Asafou, ayant été surpris par une grande pluie, je pris en croupe M. Tedlie qui tenait un parapluie, et je mis mon cheval au galop. Sur-le-champ on alla dire au roi que notre projet était de retourner ainsi au Cap-Corse.

Notre interprète d'Accra me fit voir un homme, nommé Tauda, qu'il se rappelait avoir vu sur la côte il y avait quelques années, brillant de tout l'attirail du luxe, et entouré d'un cortège nombreux et imposant. Il ne faisait point un pas sans se faire porter dans un hamac de taffetas couvert d'un parasol, et l'on balayait la terre avec soin avant qu'il y mît le pied. A peine avait-il alors un morceau d'étoffe pour se couvrir. Il avait été rappelé de son ambassade à Akim, à cause d'une querelle qu'il avait eue avec Attah, roi de ce pays. La politique du gouvernement aschante crut devoir adopter cette mesure, quoiqu'il reconnût qu'Attah avait tort, et que Tanda ne lui était devenu odieux que par sa vigilance et sa fidélité. Après avoir ensuite vécu dans toutes les jouissances que la capitale pouvait lui procurer, il reçut ordre de se rendre à Elmina pour y conduire une négociation au nom du roi. A son retour, il pensa qu'il serait glorieux pour lui et agréable pour le roi, s'il pouvait arranger une querelle qui existait entre le gouvernement aschante et les habitans du Ouarsâ. Il s'y rendit, leur persuada de désarmer la colère du roi et de prévenir leur ruine, en portant à Coumassie une somme d'or considérable, et en

consentant à fournir vingt-quatre esclaves pour chaque Aschante qu'ils avaient tués. Des députés l'accompagnèrent dans ce dessein ; mais le roi les renvoya avec mépris, et, à la grande surprise de Tanda, lui déclara que personne ne devait avoir l'audace de vouloir faire le bien de son propre mouvement, qu'il avait eu le plus grand tort en réveillant une affaire que son conseil et lui voulaient laisser dormir long-temps. Il confisqua sur-le-champ tous ses biens en punition de sa présomption, et, de grand seigneur qu'il était, Tanda devint mendiant.

Enfin le traité définitif fut signé le 7 septembre par le roi d'Aschantie et par celui de Douabin ; l'exécution en fut garantie par un serment. La totalité des cabocirs, des capitaines et des tributaires étant réunie, le traité fut encore discuté ; deux des quatre membres de l'aristocratie et les deux plus anciens capitaines furent chargés d'en jurer l'observation au nom de cette assemblée, ainsi que le roi, dont les sermens, toujours fort rares, doivent se prêter en présence de ses femmes.

Le roi, en cette occasion, nous envoya un cortège brillant de fusiliers et de musiciens, précédés de drapeaux, pour nous conduire au palais. Il vint nous recevoir dans la cour extérieure et marcha devant nous jusque dans la dernière, où environ trois cents femmes étaient assises, revêtues des plus belles étoffes de soie, et couvertes d'ornemens en or de toute espèce. La splendeur de ce coup d'œil nous causa une surprise presque égale à celle qu'elles

éprouvèrent en nous voyant. Nous fûmes placés au centre, sous de grands parasols, avec le roi et les quatre députés chargés de prêter le serment; puis l'on me pria d'expliquer à un vieillard, interprète particulier des femmes, le but de ma mission, et l'objet du traité.

On me dit ensuite de me tenir debout devant le roi, et de jurer sur mon épée que j'avais dit la vérité; MM. Hutchison et Tedlie en firent autant. Alors on me fit asseoir pour recevoir le serment, d'abord des quatre députés, ensuite du roi, au nom de son frère le roi d'Angleterre. Ils s'avancèrent tour à tour, en étendant vers moi leur épée à poignée d'or, tandis qu'ils prononçaient le serment. Je me levai pour recevoir celui du roi. Quand on lui présenta son épée, toutes les femmes levèrent deux doigts en signe d'approbation, et un de ses conseillers s'agenouilla près de lui en soutenant sur sa tête une grosse pierre. Le roi prêta le serment avec beaucoup d'énergie, priant Dieu et son fétiche de le tuer s'il n'observait pas le traité dans le cas où nous aurions dit la vérité, et s'il ne vengeait pas son peuple d'une manière terrible, dans le cas où nous aurions d'autres desseins que ceux que nous avons annoncés. Le roi envoya à notre suite un petit baril de rhum, et paya, suivant l'usage, un périguin d'or à chacun des quatre capitaines pour son serment.

Boitinnie Quama; roi de Douabin, tributaire de celui des Aschantes, était alors à Coumassie pour la célébration de la fête annuelle des ignames. Le roi

lui envoya un message formel pour l'informer du désir que j'avais qu'il intervînt au traité. Boitinnie Quama tenait sa cour temporaire dans la partie septentrionale de la ville, et je lui fis demander une audience qu'il m'accorda. Après lui avoir expliqué les motifs de ma mission et du traité, explication qui fut suivie de beaucoup de questions et d'une longue discussion, il consentit à le signer avec ses deux premiers interprètes, Quama Saphou et Kobara Saphou, qui sont ses principaux conseillers. Sa cour était aussi nombreuse que celle du roi des Aschantes, qui s'assied à sa droite quand il va à Douabin, étiquette qui est réciproque.

Par une addition à l'article 4 du traité, j'assurai au gouverneur le droit important de médiation, sans y attacher aucune responsabilité, ce que je regardai non seulement comme une précaution dictée par l'humanité, mais comme une mesure prudente et légitime pour étendre l'influence britannique.

Voici la teneur de ce traité :

Traité fait et conclu entre THOMAS EDWARD BOWDICH, au nom du gouverneur et du conseil du fort du Cap-Corse sur la Côte-d'Or en Afrique, et pour le gouvernement britannique d'une part ; et SAÏ TOUTOU QUAMINA, roi d'Aschantie et de ses dépendances, et BOITINNIE QUAMA, roi de Douabin et de ses dépendances, d'autre part.

Art. 1. Il y aura paix et amitié perpétuelle entre

les sujets, de sa majesté britannique dans ce pays, et ceux des rois d'Aschantie et de Douabin.

Art. 2. Il y aura aussi paix et amitié perpétuelle entre les sujets des rois d'Aschantie et de Douabin, et toutes les nations d'Afrique demeurant sous la protection des forts et des établissemens de la compagnie sur la Côte-d'Or : il est reconnu qu'il n'existe entre elles en ce moment aucun point de difficulté, et qu'aucune des parties n'a de droits à exercer sur l'autre.

Art. 3. Le roi d'Aschantie garantit les habitans du Cap-Corse des hostilités dont ils sont menacés par les habitans d'Elmina.

Art. 4. Pour prévenir les horreurs de la guerre, il est convenu qu'en cas d'agression de la part des Africains qui vivent sous la protection des forts anglais, les rois s'adresseront au gouverneur en chef pour obtenir justice, et que dans aucun cas ils n'en viendront à des hostilités, même contre les autres villes du territoire des Fantes, sans avoir épuisé tous les moyens d'arrangement amiable, et sans avoir donné au gouverneur la faculté d'employer son entremise autant qu'il le pourra.

Art. 5. Le roi d'Aschantie consent qu'un officier anglais réside constamment dans sa capitale, pour établir et conserver des relations régulières avec le gouverneur du fort du Cap-Corse.

Art. 6. Les rois d'Aschantie et de Douabin promettent d'accorder appui, protection et encouragement au commerce de leurs sujets avec le fort du

Cap-Corse et ses dépendances, et de le favoriser de toute l'étendue de leur pouvoir.

Art. 7. Les gouverneurs des forts respectifs accorderont, dans tous les temps, toute la protection qui sera en leur pouvoir aux personnes et aux propriétés des sujets des rois d'Aschantie et de Douabin, qui se rendront sur les bords de la mer.

Art. 8. Le gouverneur en chef se réserve le droit de punir les sujets des rois d'Aschantie et de Douabin, qui auront commis quelque délit; mais, lorsqu'il s'agira d'un crime, il enverra le coupable à son roi, pour qu'il soit puni suivant les lois de son pays.

Art. 9. Les rois consentent à confier leurs enfans aux soins du gouverneur en chef, pour les faire élever au Cap-Corse, dans la pleine confiance des bonnes intentions du gouvernement britannique, et des avantages qu'ils en retireront.

Art. 10. Les rois s'obligent à faire prendre des informations exactes sur les officiers attachés à la mission du major John Peddie et du capitaine Thomas Campbell, et d'engager les royaumes voisins et leurs tributaires à les protéger comme sujets du gouvernement anglais.

Signé et scellé à Coumassie, le 7 septembre de l'an de notre seigneur 1817.

Marque de SAÏ TOUTOU QUAMINA. ×

Marque de BOITINNIE QUAMA. ×

THOMAS EDWARD BOWDICH.

En présence de

WILLIAM HUTCHISON.

HENRY TEDLIE.

{ APOKOU, × ADOUMATA, × NABRA, × ASCHANTIE, ×	} Députés de l'assemblée générale des cabocirs et des capitaines char- gés de prêter serment avec le roi.	
		} Interprètes du roi de Douabin.
		} Interprètes du Cap-Corse.
Marque de {	KABRA SAPHOU, ×	
QUAMINA SAPHOU, ×	QUASHIE APAINVIE, ×	
QUASHIE TOM, ×	QUAMINA QUATCHIE, ×	

Nous assistâmes au jugement d'Appia Nanou qui avait accompagné son frère Appia Danqua, lors de la dernière invasion du pays des Fantes, et qui, lors de la mort de celui-ci, avait reçu du roi l'ordre de se mettre à la tête de l'armée et de continuer la campagne. Dans la colère du moment, il s'était écrié, devant les messagers du roi, que ce prince, tout en lui permettant de succéder au siège d'honneur et aux dignités de son frère, s'était approprié tout l'or qui appartenait à sa succession, et voulait l'occuper à soumettre les rebelles pour l'empêcher de revendiquer la propriété de sa famille. Depuis ce moment, il fit la guerre avec négligence, on le soupçonna même de lâcheté. Cependant, ayant

réussi à obtenir la tête du chef des révoltés, il revint à Coumassie, où il fut reçu avec froideur; ce ne fut que le 8 juillet 1817 qu'il fut formellement accusé. Les témoins qui déposèrent contre lui, étaient les messagers que le roi lui avait envoyés, et qui, depuis ce temps, s'étaient cachés dans une province éloignée, afin qu'Appia Nanou, les croyant morts, fût confondu en les voyant tout-à-coup paraître comme témoins, lorsqu'il nierait la vérité de l'accusation. Il fut privé du siège d'honneur, dépouillé de tous ses biens; mais on lui permit de se retirer où bon lui semblerait, avec trois femmes et dix esclaves. Le roi, apprenant le lendemain qu'il était encore dans la capitale, s'écria qu'un homme d'honneur ne pouvait supporter une telle dégradation aux yeux du public, et ordonna qu'on ne lui laissât qu'une seule femme; sur quoi, Appia Nanou se pendit. Le roi pense qu'il n'y a qu'un lâche qui puisse supporter la vie après une disgrâce signalée.

Les Mores célébrèrent, au commencement de septembre, la fête du Ramadan. Je ne vis rien de bien curieux dans cette cérémonie. Les hommes et les femmes, revêtus de leurs plus riches habits, étaient assis sur des peaux en face de leurs maisons, situées dans une même rue qui leur est exclusivement destinée. Ils se levaient de temps en temps par petites troupes, faisaient un tour dans la rue, se saluaient les uns les autres, et venaient ensuite se rasseoir. Dans la soirée, les principaux d'entre eux se rendirent réciproquement visite dans leurs maisons.

Celui qui recevait la visite reconduisait toujours celui qui la rendait, et l'accompagnait jusqu'à une certaine distance dans la rue; et alors se donnant mutuellement une bénédiction, ils se séparaient. Les esclaves qui portaient leurs petits parasols, semblaient fort fatigués de cette promenade perpétuelle.

Dans une des visites que le roi nous fit à cette époque, il nous dit qu'il regrettait de ne pouvoir nous voir plus souvent; que notre conversation l'intéressait plus que tout au monde, parce que nous l'entretenions de choses dont les noirs n'avaient jamais entendu parler; mais que souvent, quand il désirait venir nous voir, ses conseillers l'en empêchaient, en lui disant qu'il ne convenait pas à un grand roi de venir chez nous; qu'il devait au contraire nous faire faire ses complimens, nous envoyer chercher, et nous faire attendre longtemps avant de nous admettre en sa présence.

Ce ne fut que le 11 septembre que je reçus du gouverneur la réponse à la lettre que je lui avais écrite le 10 août. Il m'envoyait la liste des présens qui avaient été faits à Ocranamih, m'assurait qu'il avait été traité avec tous les égards possibles pendant son séjour au Cap-Corse, et qu'il en avait lui-même témoigné sa satisfaction.

Je communiquai ce détail au roi. Il avait appris de son côté que ce messenger l'avait trompé sur le prix des marchandises qu'il avait rapportées du Cap-Corse. Doublement irrité contre lui, il le disgracia, et ce ne fut qu'à mon intercession qu'il lui laissa la vie.

Le gouverneur me mandait aussi de ramener M. Hutchison avec moi au Cap-Corse, parce que voyant que sa résidence à Coumassie déplairait, sinon au roi lui-même, au moins à ses principaux chefs, le résident ne pourrait qu'y être vu de mauvais œil, et ne s'y trouverait peut-être pas même en sûreté.

Mais les choses avaient bien changé de face depuis que je lui avais écrit. Le traité était signé, et nous apprîmes que jamais loi n'avait été promulguée dans ce royaume avec des formalités si solennelles et si imposantes. J'avais obtenu plus que je n'aurais osé l'espérer, et non seulement le roi et le gouvernement, mais même tous les principaux chefs désiraient que dorénavant l'officier anglais résidât habituellement à Coumassie. Je mandai toutes ces circonstances au gouverneur dans la réponse que je lui fis le 16 septembre; j'appuyai sur les avantages qui devaient résulter de cette mesure, et qu'il avait lui-même si bien appréciés; je lui annonçai qu'à moins d'ordres formels contraires, je laisserais M. Hutchison comme résident à Coumassie, et je finis par lui dire que s'il pensait, lors de mon retour au Cap-Corse, que cet officier, dont je connaissais la prudence et le sang froid, se trouvât dans une situation trop précaire dans la capitale des Aschantes, je n'hésiterais pas un instant à aller l'y remplacer moi-même.

CHAPITRE VII.

Instructions laissées au résident — Obstacles apportés au départ de l'ambassade. — On s'y oppose de vive force. — La bonne intelligence se rétablit. — Départ. — Aventure nocturne. — Retour au Cap-Corse.

L'INSTANT fixé pour notre départ approchant, je remis à M. Hutchison les instructions suivantes.

Coumassie , septembre 1817.

« Monsieur,

« Je suis chargé par le gouverneur en chef de vous laisser par écrit des instructions qui doivent servir de base à votre conduite future.

» La conviction que les motifs de notre négociation étaient justes et honorables, nous a fait accueillir dans ce pays, malgré les artifices qui ont été mis en usage pour inspirer des soupçons aux habitans; l'on espère avec confiance que vous vous y maintiendrez en donnant, par votre conduite, une opinion favorable de notre caractère moral, ce qui doit favoriser les vues bienfaisantes du gouvernement britannique. La simplicité des formes de notre religion, accréditant les calomnies des Mores, qui prétendent que nous n'en avons aucune, vous aurez l'attention de donner la preuve du contraire, en

accomplissant avec régularité les devoirs qu'elle prescrit, et en donnant l'exemple de la bienveillance et de la patience, vertus que la politique nous recommande pareillement.

» Il serait prématuré, et peut-être dangereux, d'exprimer autrement que par le tacite reproche qui résultera de votre conduite, combien nous détestons les cruautés consacrées par la superstition des Aschantes. Vous vous contenterez d'éviter de les sanctionner par votre présence, en alléguant pour motif que votre religion vous le défend. Cette conduite, jointe à l'humanité qui vous portera toujours à solliciter des mesures de clémence, lorsque la prudence et les circonstances le permettront, sera conforme à vos propres désirs et à l'attente du gouvernement.

» Vous maintiendrez, et vous fortifierez même encore l'amitié et les égards que le roi et les principaux capitaines nous ont manifestés, par une conduite pleine de dignité, et en profitant des conférences particulières qui pourront vous être accordées. Vous ne laisserez échapper aucune occasion de les convaincre que l'éducation est ce qui a établi la prééminence des Européens, et que la paix est favorable à la grandeur d'une nation, en dirigeant toute sa puissance vers le commerce et les arts, et en contribuant à sa splendeur et à sa prospérité. Vous citerez l'exemple de la force et des ressources de votre patrie, à l'appui de cette vérité, et vous direz que c'est parce que le gouvernement britannique en a fait l'expérience qu'il désire améliorer, par le

commerce, la situation des peuples de l'Afrique. Vous chercherez à donner la même instruction aux étrangers qui viendront d'autres pays, et notamment de Sarem ou de Malloua.

» Les moyens que vous prendrez pour encourager le commerce avec la côte, doivent prouver que vous n'avez d'autres projets que d'établir une concurrence honorable. Tout en veillant aux intérêts de l'Angleterre, il faut vous garder de vous faire soupçonner de jalousie ou d'égoïsme. Vous agirez comme l'avocat des vues de l'Europe, mais vous refuserez d'intervenir dans tout ce qui vous serait étranger, sans la sanction du gouverneur en chef, dont vous devez exécuter les ordres exclusivement, et à qui vous aurez à faire part de toutes les circonstances et de toutes les réflexions qui pourront naître de votre nouvelle position.

« Lorsque des particuliers auront trompé le roi ou le conseil, on cherchera sans doute à se servir de vous pour les en convaincre. Vous éviterez ce danger, en ne vous mêlant pas des affaires publiques autant qu'il sera possible; car, en rendant service au gouvernement, vous courriez le risque d'exciter l'animosité du peuple contre le résident.

« Je vous envoie une copie du traité, et j'appelle surtout votre attention sur l'article 4 qui vous autorise à soumettre au gouverneur en chef, par amour pour la paix et l'humanité, toutes les mesures qui peuvent tendre à une médiation sans responsabilité; mais vous le ferez toujours avec défiance, et sans paraître y compter d'une manière trop certaine.

« Vous témoignerez plus de ressentiment des insultes que des injures. La conduite la plus politique sera de déclarer que le gouvernement britannique exige de tous ses officiers qu'ils repoussent avec fermeté les premières, et qu'ils n'oseraient, dans ce cas, céder à l'influence de leurs propres sentimens, comme ils le font volontiers quand il s'agit d'une injure qui leur est personnelle.

« Je vous laisse en possession de l'estime du roi et de l'amitié des principaux capitaines, et tout semble favoriser les plans qui ont fait désirer de vous voir rester à Coumassie : cependant, si quelque caprice du gouvernement vous exposait à la malveillance d'un parti, ou si l'on cessait de vous traiter avec les mêmes égards, vous vous hâteriez d'en faire part au gouverneur en chef qui vous rappellerait au quartier général. Une autre considération importante sera votre santé. Il faudra aussi tâcher de connaître le caractère du capitaine que le roi chargera de commander à Coumassie, s'il marche en personne contre Buntouko. Votre sûreté personnelle ne court pas le moindre risque en ce moment; mais si les circonstances vous donnaient par la suite le moindre doute à cet égard, vous devez consulter la sollicitude du gouverneur plutôt que votre intrépidité.

« Vous connaissez la nécessité de vivre en bonne intelligence avec les Mores. Vous y réussirez en les flattant sur leurs connaissances, ce sera aussi le moyen d'en obtenir des renseignemens précieux.

« Je vous remettrai copie des dépêches du comité

de la Compagnie et des instructions données par le gouverneur en chef, pour que rien ne manque à celles que je vous laisse.

« J'ai chargé M. Tedlie de vous laisser un assortiment de médicamens ; je vous confie le soin du pavillon de la résidence.

« Je suis, monsieur,

« Votre très-obéissant serviteur.

« *Signé* T. EDWARD BOWDICH. »

Après la signature des articles préliminaires du traité, le roi m'avait demandé de ne point partir avant dix jours ; ce délai avait ensuite été porté à quinze, ainsi qu'il en informa le gouverneur dans sa lettre du 31 août. Ce terme expiré, le roi me dit que je ne pourrais partir que le surlendemain ; ce jour-là, je lui envoyai plusieurs messages pour lui rappeler sa promesse. Nous ne reçûmes pas de réponse avant six heures du soir ; le roi me dit alors qu'il ne pouvait me laisser partir dans ce moment, ni avant qu'il eût eu le temps de me renvoyer honorablement. Regardant ce discours comme une pure affectation de grandeur, je lui répondis que les ordres du gouverneur en chef étaient obligatoires pour moi, et que m'empêcher de les exécuter, c'était lui manquer d'égards, et m'exposer à quelques dangers, puisque les affaires de la mission étaient entièrement terminées. Le roi repartit qu'il ne me demandait que jusqu'au mercredi suivant. Je lui

répliquai que s'il voulait me donner sa main , et me promettre que je partirais ce jour-là, j'y consentirais. Il s'y refusa , en disant qu'il ne pouvait me faire cette promesse que pour le lundi suivant. Voyant que ce serait m'exposer à des délais sans fin , je lui représentai que je serais obligé, quoiqu'à regret, de partir sans sa permission, et que cette démarche serait justifiée par mon devoir et par sa propre promesse; qu'il ne me restait donc qu'à lui demander s'il voulait que je laissasse M. Hutchison dans sa capitale. La seule réponse que j'obtins fut que je pouvais rompre le traité, si bon me semblait. Je répliquai que le traité ne serait jamais rompu par un officier anglais; mais que, s'il se repentait d'en avoir juré l'exécution, j'enverrais chercher cet acte et le déchirerais en sa présence; il répondit qu'il était content du traité, qu'il ne voulait pas le rompre, mais que je le pouvais si je le voulais. Je répétai qu'il ne m'était possible de rester que jusqu'au mercredi; sur quoi, le roi et ses conseillers se retirèrent en disant : « Lundi, ou quand le roi en aura le temps. »

Il était huit heures du soir : je jugeai qu'il fallait essayer de partir. Je laissai donc tout le bagage à la charge de M. Hutchison, excepté deux portemanteaux, le sextant, et une boîte contenant mes papiers; et nous nous mîmes en marche. Nous étions à peine à cent cinquante pas de notre logement que nous entendîmes battre de tous côtés les gong-gongs et les tambours, et nous fûmes attaqués par une

troupe de soldats armés de sabres et de fusils ; ce détachement était conduit par Aboidwie , le capitaine , à qui appartenait la maison qu'on nous avait assignée , et qui , dans le premier moment de la mêlée , s'empara du drapeau et du peu de bagages que nous avions. Je crus devoir tout risquer pour reprendre possession du drapeau ; quelques considérations secondaires m'y portèrent aussi , telles que la valeur que j'attachais à mes papiers , et la crainte de paraître intimidé par cet outrage , ce qui me semblait maladroit.

Je recommandai à tout mon monde de ne tirer l'épée qu'à la dernière extrémité ; et nous nous fîmes jour , à coups de crosses de fusils , jusqu'aux bagages , étant vigoureusement soutenus par nos soldats et nos domestiques. Les Aschantes ne nous tirèrent pas un coup de fusil , mais ils nous attaquèrent à coups de sabres et nous jetèrent des pierres. Quoique souvent repoussés et renversés , nous disputâmes le terrain pendant près d'un quart d'heure. M. Tedlie , qui était parvenu à reprendre son épée qu'on lui avait arrachée , fut , en ce moment , étourdi par un coup sur la tête. Comme nous avions tous des contusions et que quelques-uns de nos gens avaient été blessés , je me contentai d'avoir repris le drapeau , le sextant et mes papiers , et nous fîmes lentement notre retraite vers notre logement , ne supposant pas que nos assaillans nous y suivraient ; ce fut pourtant ce qu'ils firent avec un acharnement qui me donna lieu de croire qu'ils en voulaient à notre vie. Nous nous

retranchâmes dans le vestibule, et je dépêchai au roi, par une porte de derrière, nos porteurs de cannes à pommes d'or, pour lui dire que nous n'avions pas encore voulu tirer l'épée, mais que nous allions y être forcés s'il ne nous envoyait un prompt secours.

Le tumulte ne me permettait pas d'entrer en explication; bientôt il ne nous resta d'autre alternative que de nous défendre; parti que favorisait le passage étroit où nous nous trouvions. Aboidwie, la tête exaltée par le vin et la fureur, me porta en ce moment un coup de sabre qui m'aurait été fatal sans la présence d'esprit d'un soldat qui para le coup. Enfin, Adoussi, premier interprète du roi, et Yokokroko, son chambellan, en arrivant avec leur suite, nous délivrèrent. Rien ne peut excéder la bassesse qu'ils montrèrent. Ils nous offrirent de jurer que le roi n'avait pris aucune part à cet outrage, commandèrent à Aboidwie de comparaître devant eux, et le menacèrent de lui faire trancher la tête. Je leur répondis qu'ils ne devaient pas me prendre pour un insensé; que je connaissais les intentions du roi; qu'il nous avait retenus prisonniers de vive force; qu'il en verrait les conséquences, et que je n'avais pas autre chose à leur dire. Pendant plus d'une heure ils cherchèrent à nous persuader qu'ils étaient étrangers à cet outrage; ils crurent nous en convaincre en accablant Aboidwie d'imprécations et de menaces. Ils se retirèrent enfin, et je divisai tous mes gens en différentes troupes pour veiller alternativement pendant la nuit.

Le lendemain, au point du jour, on nous renvoya tout notre bagage; mais je refusai de le recevoir. Yokokroko et Adou Quamina me firent dire, peu de temps après, qu'ils attendaient en bas que nous eussions déjeûné; il y eut un long pourparler semblable à celui de la veille. A onze heures, Adoussi, Otie et Quancum, interprètes du roi, Yokokroko et plusieurs capitaines vinrent, de sa part, m'apporter un présent de vingt ackies d'or, deux flacons de liqueur et un cochon. Je leur demandai s'ils venaient me faire une nouvelle insulte en m'offrant un présent pour effacer l'outrage que le roi d'Angleterre avait reçu la veille? Ils employèrent tour à tour les flatteries et les menaces pour me déterminer à l'accepter, et me dirent que refuser un présent du roi, c'était lui déclarer la guerre. Je persistai à refuser, et je demandai une entrevue avec le roi. Les messagers du Cap-Corse, par crainte et par cupidité, eurent l'audace de me dire en ce moment qu'ils avaient été envoyés par le gouverneur pour me tenir en bride; qu'ils savaient que je n'agissais pas conformément à ses intentions en parlant ainsi; qu'il me blâmerait de n'avoir pas cédé aux désirs du roi. Il était indispensable d'effacer sur-le-champ l'impression que devait produire un tel langage; je leur fis donc retirer leurs cannes, et je les menaçai de les faire mettre aux fers.

Le roi, quelques instans après, nous envoya son eunuque et une suite nombreuse pour nous conduire au palais, où il avait assemblé ses principaux capi-

taines. Nous nous y rendîmes en habit bourgeois, lui alléguant que nous n'avions osé mettre nos uniformes, parce que nous nous regardions comme ses prisonniers. Le roi me dit que je ne devais pas parler ainsi; qu'il était mon ami, et qu'il me rendrait justice; qu'il ne pensait pas que j'eusse voulu partir sans prendre congé de lui; qu'il n'avait jamais donné ordre à son peuple de nous combattre; qu'il m'enverrait les têtes des chefs qui nous avaient attaqués, et qu'il me demandait la grâce des autres comme je lui avais demandé celle de Quamina Boutaqua, observant qu'il n'avait jamais fait une telle demande à personne; que son seul motif, en m'envoyant un présent, avait été de m'indemniser du dégât que son peuple pouvait avoir fait; que ce serait un grand crève-cœur pour lui, si le roi d'Angleterre apprenait que ses officiers avaient été maltraités en Aschantie; et que si j'avais de l'amitié pour lui, il fallait que j'arrangeasse cette affaire à l'amiable.

On pense bien que je refusai les têtes qu'il me proposait de m'envoyer, quoique son conseil et lui appuyassent fortement sur cette offre. Je suis convaincu qu'ils n'auraient pas hésité à sacrifier quelques capitaines inférieurs pour prouver qu'ils n'étaient pour rien dans cette insulte. Je dois pourtant déclarer, comme mon opinion invariable, et elle est le résultat de ce que nous ont dit nos amis particuliers, que le roi et ses principaux conseillers avaient simplement ordonné à Aboidwie de nous boucher le passage à force d'hommes, et de nous

intimer les ordres du prince. Ce fut ce capitaine qui, poussé par son impétuosité naturelle et par le ressentiment qu'il avait conservé de la mort de l'homme qui s'était pendu au Cap-Corse, homme qui était à son service, avait donné à ses soldats l'ordre de nous attaquer. Il ne jouit pas du moindre crédit; mais comme il est parent du roi, ce prince lui avait donné une place qui le rend chef de dix-sept cents hommes; cela n'empêcha pas le roi de m'offrir plusieurs fois sa tête.

Le roi nous engagea alors à boire du vin de palmier avec lui, nous prit la main, nous pria de remettre nos uniformes, et ordonna à une partie de sa garde de nous reconduire. Je lui parlai encore de notre départ; il me répondit que tous les jours de la semaine actuelle étaient malheureux; qu'il me priait donc de rester jusqu'au lundi, et qu'alors ses présens seraient prêts; que d'ailleurs le dimanche suivant était la fête de l'Adaï; qu'en cette solennité je présenterais la main de M. Hutchison à Adoussi; que celui-ci la prendrait, et promettrait devant tous les capitaines d'avoir tous les soins possibles de lui. Adoussi et Odoumata s'avancèrent alors, et m'offrirent la main pour gage de leur bonne foi. Je leur repartis qu'en pareille occasion, je ne pouvais prendre que la main du roi, mais je chargeai Quashie Apaintrie de recevoir leur promesse. Le roi me dit alors qu'Adoussi l'avait informé que les messagers du Cap-Corse avaient voulu me mettre la honte sur le front; qu'il était fort irrité contre eux; qu'ils

devaient savoir que Dieu avait fait la tête des blancs meilleure que celle des noirs ; qu'il fallait qu'ils vissent devant lui , et que je misse mon pied sur leur tête. Je lui répondis que je ne pouvais soumettre personne à cette humiliation ; puis ayant fait venir leurs cannes , je les leur rendis après leur avoir adressé la réprimande qu'ils méritaient. Le roi me pria de recevoir son présent ; j'y consentis.

Je remarquai que le gouvernement d'Aschantie attachait d'autant plus d'importance à maintenir le traité, et à conserver à Coumassie un résident anglais, que j'affectais plus d'indifférence sur ces deux points. Au total, cette affaire acheva de donner une idée favorable de notre courage et de notre fermeté.

J'eus quelque soupçon que l'affaire d'Amassa était le motif pour lequel on désirait nous retenir , mais je me trompais ; le roi ne nous en parla pas , et , durant le reste de notre séjour , ne s'occupa qu'à nous donner de nouvelles marques d'amitié.

Je vis encore Baba plusieurs fois avant mon départ. Il avait un grand nombre de manuscrits arabes. J'en ai conservé une feuille parfaitement enluminée. Apokou me causa beaucoup de surprise en m'offrant de me prêter des livres. Il avait deux volumes de géographie en français , une bible en hollandais , et un volume du spectateur en anglais. J'éprouvais une véritable satisfaction en voyant que cet homme qui , dans l'audience tumultueuse dont j'ai rendu compte plus haut , avait arraché l'épée de M. Tedlie dans un mouvement de colère , et prononcé contre

nous des imprécations , était devenu un de nos plus sincères amis.

Un jour que je disais au roi que les pays où M. Hutchison et M. Tedlie avaient pris naissance , l'Écosse et l'Irlande étaient autrefois distincts du mien ; il désira entendre la langue particulière à chacun de ces pays , et il eut de la peine à se persuader que la politique de l'Angleterre fût de faire disparaître toute différence nationale entre ses sujets. Apokou aimait beaucoup à écrire ; et , quand il avait copié un mot , il nous demandait en souriant ce qu'il avait écrit. Personne ne pouvait comprendre comment un signe qui n'était pas une peinture , pouvait exprimer un objet. « Mon nom , nous disait le roi , ne me ressemble pas. » Il ne me voyait pas dessiner sans quelque inquiétude. Les Mores lui avaient insinué que je pouvais jeter un charme sur les bâtimens dont je levais le plan. Je lui dis que si je ne rapportais pas en Angleterre quelques dessins , on ne croirait pas que je fusse venu dans son pays. Il parut satisfait de cette réponse ; et , lorsque je dessinaï son portrait , il me recommanda de lui donner bonne mine.

Il n'existe en ce moment que quatre descendans , en ligne directe , des familles nobles qui accompagnèrent , dans son émigration , Saï Toutou , fondateur de la monarchie des Aschantes. Aucun n'est riche , et Assaphi , l'un d'eux , est un mendiant sans domicile , ayant été disgracié ; en voici la raison : Un vieillard qui avait rempli les fonctions d'interprète de Saï Quamina , un des prédécesseurs du roi

actuel, étant mort dans un village éloigné, le roi, suivant l'usage, y envoya Assaphi avec quatre péringuins d'or et une quantité d'étoffes précieuses pour les funérailles du défunt : Assaphi s'appropriä l'or et substitua des étoffes grossières à celles que le roi lui avait données. La veuve fit valoir les services que son mari avait rendus à Saï Quamina, et dit que le roi les reconnaissait bien mal. Assaphi, de retour à Coumassie, annonça au roi que la veuve était pleine de reconnaissance pour ses bontés, et qu'on avait célébré avec pompe les funérailles du vieillard. Mais la veuve de celui-ci soupçonnant quelque fraude, dérota en secret les étoffes, les apporta au roi, et lui raconta tout ce qui s'était passé. Le roi fit venir Assaphi, lui adressa, d'un air d'indifférence, diverses questions à ce sujet, et lui demanda tout-à-coup de prêter serment qu'il lui avait dit la vérité. Assaphi se disposait à obéir, quand le roi s'écria : « Non, n'en faites rien ! » Et il ordonna de faire paraître la femme et les étoffes. Assaphi avoua tout, il fut dépouillé de tous ses biens ; car, étant le descendant, en ligne directe, d'un des pairs de Saï Toutou, il ne pouvait être mis à mort ; mais il est généralement méprisé pour ne pas se l'être donnée.

Un homme et une femme furent décapités, le 17 septembre, pour une intrigue qu'ils avaient eue ensemble. La femme était fort belle ; c'était l'épouse d'un capitaine. Dès qu'ils furent soupçonnés, on leur fit prendre le breuvage d'épreuve ; ayant été déclarés coupables, ils furent exécutés sur-le-champ.

La sœur du roi envoya prier M. Tedlie de venir la voir. Il la questionna sur son indisposition, lui ordonna une potion qu'il alla préparer, et la lui apporta lui-même. Dès que la princesse tint le vase qui la contenait, elle le remit à son mari qui se mit à boire avec avidité. M. Tedlie l'arrêta, en lui disant qu'il n'y en avait que pour une personne. « Eh bien, dit la princesse, qu'il le boive aujourd'hui, et demain vous m'en donnerez un autre. » M. Tedlie lui répliqua qu'il avait peu de médicamens et qu'il ne pouvait en donner aux personnes qui se portaient bien. Ce raisonnement eut l'air de ne pas leur plaire.

Apokou me dit qu'il avait vaincu cinq nations sous le règne du roi actuel et de son prédécesseur ; il m'en nomma vingt et une qui sont maintenant tributaires de l'Aschantie ; mais il ajouta qu'il en existait trois qui refusaient de payer aucun tribut ; deux situées à l'est, et une au nord-ouest ; que les deux premières avaient vaincu les Aschantes, et que le roi ayant envoyé demander un tribut à la troisième, elle lui avait répondu qu'il n'avait qu'à venir le chercher lui-même ; elle avait entièrement détruit une armée qu'on avait fait marcher contre elle.

Le lundi, jour qui avait été fixé pour notre départ, il y eut une assemblée générale des cabocirs et des capitaines ; le roi de Douabin et ses interprètes y assistèrent, ainsi que plusieurs cabocirs du Dagoumba et les dignitaires mores. Le roi y annonça formellement le traité qu'il avait conclu, et prononça un long discours pour déclarer qu'il punirait

très-sévèrement la moindre infraction qui serait faite à cette transaction. Je fus ensuite requis d'en donner lecture pour la dernière fois.

Dans la soirée, le roi nous donna une dernière audience en présence de ses capitaines, et dicta une lettre pour le gouverneur. Elle ne contenait que des assurances d'amitié, mais le *postscriptum* en est assez curieux : « Je vous prie d'informer le roi d'Angleterre que j'ai fait serment de ne pas recommencer la guerre contre les Fantes, parce que je les considérerai comme ses sujets. J'espère donc qu'à son tour il réfléchira s'il ne pourrait pas recommencer la traite des nègres, ce qui me serait fort avantageux. »

Adoussi, premier interprète, fut chargé de recevoir de ma main celle de M. Hutchison, et de la placer dans celle du roi, qui en même temps déclara solennellement qu'il se rendait responsable de sa sûreté. On me remit alors les présens du roi qui consistoient en ce qui suit :

Pour le gouvernement, quatre jeunes garçons, pour les faire élever.

Pour le Muséum britannique, six échantillons d'ouvrages d'orfèvrerie du pays. Le roi prenait intérêt à cet établissement, d'après le compte que je lui en avais rendu.

Pour le gouverneur en chef, un enfant de chaque sexe, pour être élevés chez lui et le servir.

Pour moi, un enfant de chaque sexe, et deux onces six ackies d'or.

Pour M. Tedlie , un jeune garçon et une once quatre ackies d'or.

Pour chacun des interprètes , une pièce d'étoffe et dix ackies.

Pour les messagers , les domestiques et les soldats , dix ackies.

Je reçus aussi d'Apokou une pièce d'étoffe de Sarem et quelques bagatelles ; de Baba , chef des Mores , un mouton ; enfin , quinze ackies d'or des interprètes du roi qui me complimentèrent sur la fermeté que j'avais montrée pendant la négociation.

Le roi étant alors en mésintelligence avec les habitans du Ouarsâ , s'opposa fortement à ce que nous retournassions par ce pays. J'insistai d'abord ; mais , malgré la contrariété que j'éprouvais , je vis que la prudence me commandait de renoncer à mon idée. Le roi m'assura que le chemin par le Ouarsâ était plus long de deux journées , et que , dès qu'il aurait terminé la guerre de Buntouko , il n'épargnerait rien pour faire tracer une route directe par le pays d'Assin.

Le roi avait donné un uniforme semblable aux nôtres à son fils favori , enfant de cinq ans ; celui-ci fut tellement effrayé de l'idée de partir avec nous , que le roi nous dit qu'il nous l'enverrait plus tard. Il est trop jaloux des avantages de l'éducation pour permettre que les enfans de ses chefs y participent avant les siens.

Le roi me fournit des porteurs pour notre bagage , me pressa de prendre six porteurs de hamac en cas

d'indisposition , et ne voulut pas que j'en payasse aucun. Il persista à nous faire accompagner par un de ses capitaines, et ne renonça pas sans peine à nous donner une escorte ; je m'en défendis opiniâtement à cause de la dépense qu'occasionneraient les présens qu'il faudrait faire à tous les soldats. Lorsque je pris congé de lui , il me pria d'attendre que ses capitaines eussent distribué de la poudre à leurs soldats , pour nous faire le dernier salut. Comme il était déjà nuit , il nous recommanda de nous arrêter au village situé au-delà du marais qui entoure la ville , et où notre suite nous joindrait le lendemain matin. Le roi et ses capitaines étaient assis hors du palais , à la lueur des flambeaux , avec toutes les marques de leur dignité. Nous quittâmes la capitale , précédés de ses drapeaux , au bruit des décharges répétées de mousqueterie , et avec toutes les marques de distinction dont il pût s'aviser.

Le roi désigna pour le logement de M. Hutchison une des plus belles maisons de la ville ; il nous fut impossible , dans le peu de temps que nous séjournâmes à Coumassie , d'en faire construire une plus commode. Ce prince alla au-devant de tout ce qui pourrait être utile ou agréable à M. Hutchison : rien de plus flatteur que la manière dont il lui parla au moment de mon départ.

Les dernières lettres que j'avais reçues du Cap-Corse m'avaient causé les plus vives inquiétudes. Les deux personnes qui m'étaient naturellement les plus chères avaient payé le tribut au climat du pays

par une maladie dangereuse à laquelle une d'elles succomba avant mon arrivée. J'avais donc la plus grande impatience de partir, et cependant je dois avouer que, lorsque je pris la main du roi pour la dernière fois, lorsque je réfléchis aux marques de bienveillance, d'intérêt et de générosité que j'en avais reçues, tandis que ma vie était entre ses mains, tandis que son esprit était fatigué d'affaires politiques désagréables, et que les soupçons de ses chefs et la jalousie des Mores cherchaient à le prévenir contre nous, je ne pus le quitter sans regret. Ce souvenir agréable était pourtant mêlé d'une sensation pénible qui m'empêcha de céder au désir que j'éprouvais de passer encore une heure à écouter les assurances qu'il me donnait de son estime et de sa gratitude, témoignages plus touchans encore que flatteurs, et qui augmentaient de prix par l'idée consolante qu'ils étaient les mouvemens naturels du cœur d'un de ces monarques qu'il nous plaît d'appeler barbares.

Il faisait nuit, comme je l'ai dit; mais j'avais si formellement déclaré, devant le roi et son conseil, quelques jours auparavant, que rien ne m'empêcherait de tenir ma parole et de partir de Coumassie le lundi, que je ne voulus pas retarder mon départ même jusqu'au lendemain matin : tenir strictement sa parole est tout aux yeux d'un nègre. L'obscurité de la forêt succéda bientôt à l'éclat brillant des torches, et les hurlemens des bêtes féroces nous effrayèrent comme si nous les eussions entendus pour

la première fois. Les torches dont nous nous étions pourvus s'éteignirent en traversant le marais, dont les eaux s'étaient élevées jusqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Les interprètes et les soldats s'égarèrent dans les bois, et n'arrivèrent à Ogogou que longtemps après M. Tedlie et moi. Les habitans étaient couchés, mais ils se levèrent sans murmure, nous cédèrent la meilleure maison, et nous allumèrent du feu. Le lendemain matin, je reçus le présent des interprètes du roi, enveloppé dans une pièce d'étoffe de Mallova, avec un long compliment dont la conclusion était que je devais être toujours prêt à parler avec autant de force et d'adresse pour le roi d'Aschantie que je l'avais fait pour le roi d'Angleterre. Ce témoignage d'estime, qu'ils ne pouvaient me donner tandis que nous discussions des intérêts opposés, me fut infiniment agréable.

Après avoir traversé Sarrasou, où l'on nous offrit libéralement du vin de palmier, nous arrivâmes le soir à Assiminia. Le chef nous y reçut avec hospitalité, nous céda sa propre maison, et nous offrit quelques volailles. Le lendemain nous allâmes jusqu'à Doumpassie, où nous reprîmes notre ancien logement. Une partie de notre suite passa la nuit dans le bois. Le chemin n'était guère qu'un marais fangeux, la saison des pluies étant fort avancée. Le jeudi, 6 octobre, après une marche assez courte, mais très-fatigante, à travers les montagnes qui forment les frontières de l'Aschantie, nous arrivâmes à Moisie, première ville du royaume d'Assin. Nous ne

pûmes nous y procurer de provisions qu'à quatre heures : mais comme nous n'avions pas fait une journée bien longue, je résolus d'aller jusqu'à Akro-froum, afin de gagner un jour. Les Aschantes me représentèrent que plusieurs petites rivières étaient débordées, et que les grandes pluies avaient rendu le chemin impraticable en beaucoup d'endroits ; mais je craignais tellement d'être retardé dans mon voyage par leurs idées superstitieuses sur les jours heureux et malheureux, que je ne voulus pas leur céder pour cette fois, de peur de les encourager à insister de même à l'avenir. Je leur déclarai qu'ils pouvaient rester en arrière, et je partis sans eux ; mais ils me rejoignirent bientôt, en me disant qu'il y allait de leur tête s'ils me quittaient.

M. Tedlie et moi, accompagnés d'un de nos soldats et d'un Aschante qui commandait sous les ordres du capitaine chargé de nous escorter, nous marchâmes plus vite que le reste de nos gens ; et, quand la nuit arriva, nous n'étions plus à portée d'en être entendus. Nous perdîmes quelque temps à essayer de faire des torches pour écarter les bêtes féroces et pouvoir reconnaître le chemin, car nous marchions dans la boue jusqu'au-dessus de la cheville, et nous avions perdu nos souliers depuis longtemps. Un ouragan terrible qui survint nous empêcha totalement de nous entendre, et nous nous trouvâmes séparés. Heureusement l'Aschante était près de moi ; quand je vins à bout de le retrouver, il s'attacha autour du corps, par un bout, la pièce

d'étoffe qui le couvrait, et me mit l'autre dans la main, me traînant après lui à travers les marais et les rivières. Le tonnerre, l'obscurité, les hurlemens des bêtes féroces étaient effrayans; mais le bruit que fit, en tombant, un gros arbre que le vent renversa près de nous, me le parut encore davantage. Il pouvait être minuit quand, épuisé de fatigue d'une marche si pénible, je laissai échapper de ma main le bout de la pièce d'étoffe; je tombai à terre et je m'endormis à l'instant. Mon guide fidèle s'aperçut que j'étais séparé de lui; il me chercha aussitôt, me trouva, et, m'ayant éveillé, parvint à me faire comprendre que je mourrais, si je restais là. Nous nous remîmes en marche; au bout d'une heure, il fallut traverser une rivière débordée au loin, et dont les eaux, au milieu de son lit, s'élevaient au-dessus de mon menton. Après ce dernier effort, je perdis toute autre sensation que celle de la lassitude et du sommeil, et je trouvais une sorte de plaisir à m'y livrer.

Le bon Aschante me porta des bords de la rivière dans un endroit plus sec; j'y dormis environ une heure, n'ayant plus sur moi que lambeaux de mes vêtemens. A mon réveil, je fus bien surpris de revoir mon Aschante avec une torche et un de ses compagnons. Il me chargea sur ses épaules, et en trois quarts-d'heure nous arrivâmes à Akrofroum. Cet homme savait que j'avais sur moi plusieurs onces d'or pour notre subsistance en routé; je n'avais pas voulu les mettre dans notre bagage, crai-

gnant , dans une telle saison et par une si mauvaise route , de m'en trouver séparé. Dans mon état d'épuisement et même d'insensibilité , ma vie était entre ses mains ; la forêt était tellement infestée de bêtes féroces , qu'après m'avoir tué , il aurait pu dire , sans risquer d'encourir aucuns soupçons , qu'elles m'avaient dévoré. Nous n'arrivâmes à Akrofroum qu'à deux heures du matin ; tous les habitans étaient endormis , cependant on me procura un bon logement , où l'on me donna de l'eau pour me laver , des fruits , du vin de palmier , un excellent lit composé de nattes et de coussins , et une grande quantité de pièces d'étoffes du pays pour me couvrir , car j'étais presque nu. Après m'être lavé , je m'enveloppai d'étoffes roulées les unes sur les autres , jusqu'à ce que je devinsse d'une grosseur prodigieuse ; une transpiration abondante me préserva de tout mal ; j'en fus quitte pour un léger accès de fièvre.

Vers midi , un de nos soldats arriva , ce qui me donna l'espoir de revoir M. Tedlie ; en effet , il parut quelques instans après , ayant laissé ses compagnons embourbés dans un marais , où ils attendaient qu'il leur envoyât du secours. Le plaisir que nous eûmes à nous revoir fut réciproque. La seule nouvelle qu'il avait eue de moi n'était pas rassurante. Mon domestique avait rencontré un Aschante qui portait des lambeaux de mes vêtemens ; il soutenait qu'il ne les avait pris à personne et les avait ramassés dans la forêt. Les pieds de M. Tedlie avaient encore , plus que les miens , été déchirés par

les cailloux. L'état déplorable de ses habits lui faisait voir d'un œil d'envie la toge africaine dont je m'étais revêtu. Après notre séparation, s'étant trouvé seul, et entendant de toutes parts les hurlemens des bêtes féroces, il avait pris le parti de monter sur un arbre, dans l'intention d'y attendre le jour; mais ayant aperçu un Aschante qui portait une torche, il descendit, et cet homme le conduisit, hors du chemin, sous un misérable hangard, où s'étaient retirés quatre à cinq de nos gens, égarés pareillement. Une autre partie de notre suite arriva vers quatre heures; le reste, avec l'interprète du Cap-Corse et le caporal, n'arriva qu'après le soleil couché. Ils s'étaient tout-à-fait perdus, et avaient passé la nuit et la journée suivante dans les bois. Nous fîmes une excellente soupe aux canards, et nous dûmes pour grâce : « Quel régal pour le pauvre Mungo Park ! » ce nom nous rappelant des souffrances auprès desquelles les nôtres ne nous parurent plus que des bagatelles.

Le samedi 8, nous marchâmes jusqu'à Ascharamang, où nous éprouvâmes beaucoup de difficultés à nous procurer des provisions jusqu'à l'arrivée de nos Aschantes, parce qu'on nous mettait sur le dos la friponnerie dont Quamina Boua s'était rendu coupable quand nous y avions passé la première fois. Il avait saisi, au nom du roi, tout ce dont nous avions besoin, et avait gardé l'or que nous lui donnions pour payer. Le lendemain, nous logeâmes à Prasou : un capitaine aschante, chargé d'une mis-

sion par le roi, nous fit un présent de volailles et d'ignames. Nous continuâmes à parcourir, en une journée, des distances qui nous en avaient pris deux ou trois en venant, et nous arrivâmes enfin à Accomfodey. Il ne s'y trouvait plus qu'une seule maison habitable; le Fante qui l'occupait eut l'adresse de nous persuader que nous trouverions de meilleurs logemens à Ancomasa, où nous nous souvînmes effectivement d'avoir vu une demi-douzaine d'habitations en assez bon état. Nous poursuivîmes donc notre route; mais, en y arrivant, nous n'y aperçûmes plus que des ruines.

Nous partîmes le lendemain de bonne heure, et nous marchâmes jusqu'au coucher du soleil, nous arrêtant sur les bords de l'Aniabirrim. Nos gens étaient restés en arrière; les Aschantes, qui arrivèrent une heure après, nous dirent que nos porteurs de bagages avaient fait halte à deux lieues de distance pour y passer la nuit. Malheureusement nous n'avions pas de briquet, et le bois était si humide, qu'il fut impossible de l'allumer par le frottement; de sorte qu'après avoir jeûné toute la journée, il fallut encore nous passer de souper, faute de feu. Nous ne pûmes trouver aucun abri; et, malgré la pluie qui tombait, nous fûmes obligés de bivouaquer. Mais la fatigue nous fit oublier la faim, le froid, et même la crainte des bêtes féroces, que nous entendions hurler autour de nous. Je m'enveloppai dans la pièce d'étoffe d'Inta qu'Apokou m'avait donnée, et, tout mouillé qu'était le terrain,

jamais je ne dormis mieux. Nous partîmes de bonne heure le jour suivant, et hâtâmes le pas pour arriver à Mansoue, où nous fîmes cuire nos volailles. Nous en repartîmes dès que nos gens furent arrivés; et à cinq heures du soir j'arrivai à Cottacoumasa, n'ayant avec moi que le messager du roi de Douabin. Cet endroit était désert, quelques marchands aschantes occupaient le seul hangard qui s'y trouvait. Je ne voulus point qu'on les dérangeât, et je me mis en marche pour le village de Payntrie. Je trouvais dans le nom de ce lieu, qui n'est qu'à une journée de la mer, un charme qui me faisait oublier les mésaventures de la nuit précédente.

Lorsque j'approchai du village, le son des instrumens de musique et des cris de joie prolongés m'annoncèrent que j'étais attendu. Dès que j'y entrai, je me trouvai entouré de musiciens et de porteurs de torches. Ils me conduisirent chez le vieux Payntrie, qui s'était fait construire une maison d'une architecture presque semblable à celle des Aschantes. On m'avait préparé un excellent lit de nattes, couvert avec profusion d'étoffes du pays, et l'on me servit un souper splendide consistant en différens mets, en fruits et en vin de palmier. Quamina Boutaqua vint me rendre visite; le vieux Payntrie, Amouney, roi d'Annamabou, et deux ou trois autres cabocirs qui m'étaient inconnus, m'adressèrent de longs discours remplis de louange, pour me complimenter sur mon habileté, me plaindre des maux que j'avais soufferts, et me témoigner

leur reconnaissance. Ils m'obligèrent à m'asseoir sur le siège d'honneur du vieux Payntrie, tandis qu'ils se tenaient debout en cercle autour de moi, et ils me prièrent d'écouter un air composé par ses musiciens pour célébrer le succès de mon ambassade. Le sens en était « que tout irait bien maintenant, et qu'on verrait refleurir le royaume de Fantie. » Je ne me couchai qu'à minuit, attendant toujours M. Tedlie et les soldats, mais ils n'arrivèrent que le lendemain matin. Ils avaient passé la nuit dans une chaumière que, faute de torches, je n'avais pas aperçue, quoiqu'elle fût sur la route.

Apprenant qu'il existait, comme je le pensais, un chemin qui conduisait du village de Payntrie au Cap-Corse sans passer par Annamabou d'où nous étions partis, je me déterminai à le suivre, et Payntrie me fournit un guide. Le pays était beau et agréablement varié de collines et de vallons, mais le sol était en général plus léger et plus pierreux que du côté d'Annamabou. Nous vîmes des touffes de tous les arbres fruitiers des Tropiques, et de temps en temps quelques champs de grains cultivés par des Fantés habitant les ruines des villages détruits par les Aschantes. Nous en trouvâmes onze d'une étendue considérable, et où il n'y avait que quelques misérables huttes construites en terre. Nous ne rencontrâmes d'eau que près d'Amparou, où l'on voit un grand étang qui a près de deux milles de circonférence.

Après avoir fait quinze milles, nous gravâmes des

montagnes escarpées et rocailleuses, après quoi nous descendîmes dans un pays plat, auquel succéda une petite colline à deux milles du Cap-Corse que je jugeai situé à environ vingt-sept milles du village de Payntrie, en suivant ce chemin. Du haut de cette élévation, la mer parut à nos yeux. Cette vue nous fut aussi agréable que l'est celle de la terre au marin qui vient de faire un long et périlleux voyage. Nous fûmes accueillis par les acclamations des nègres ; c'était un agréable prélude aux félicitations que nous allions recevoir de nos concitoyens.

CHAPITRE VIII.

Journal de M. W. Hutchison.

26 septembre.—LORSQUE nous avons quitté le palais ce matin, Apokou m'a prié de venir prendre quelques rafraîchissemens chez lui, où il a commencé une longue dissertation sur la traite des nègres. J'ai appris, me dit-il, qu'un bâtiment anglais est arrivé au Cap-Corse, apportant au gouverneur en chef une lettre du roi d'Angleterre qui ordonne de rétablir la traite. En avez-vous reçu la nouvelle? —Non; mais s'il en est ainsi, je ne tarderai pas à en être informé.—Pourquoi ne voulez-vous pas acheter des hommes?—A cette question je répondis ce que je jugeai le plus convenable. Nos idées le firent beaucoup rire; il voulut savoir si le roi de Dahomé n'avait pas, il y avait quatre lunes, envoyé un livre au Cap-Corse pour inviter les Anglais à rétablir la traite dans son royaume?—Je repris qu'il avait effectivement envoyé un message, mais que je ne pouvais dire exactement en quels termes il était conçu, parce que j'étais alors à Dixcove.—L'Angleterre, me dit-il, aime trop à combattre; ses soldats ressemblent à la trace d'une pierre qu'on jette dans

un étang , ils vont toujours de plus en plus loin. En même temps il décrivit avec la main une spirale , et secoua la tête en me regardant d'un air significatif. Il me pressa beaucoup d'écrire un bon livre sur la traite des nègres.—Beaucoup d'esclaves, me dit-il , s'étaient révoltés , et , s'étant joints à l'armée de Buntokou , allaient se battre contre les Aschantes. Il y avait trop d'esclaves dans le pays (opinion que je partageais vivement); il fallait se débarrasser d'une partie, car ils pourraient occasionner des troubles. Il avait lui-même , ajouta-t-il , un esclave qui était alors à la tête de mille hommes ; il pouvait devenir aussi dangereux que l'avait été Coudjocouma , un autre de ses esclaves , qui , lorsqu'il se révolta , trouva des partisans au nombre de dix mille , sans compter les fugitifs , les déserteurs , etc.

Dans l'après-midi , le roi m'envoya dire , en grande cérémonie , qu'il serait bien aise de me voir toutes les fois qu'il siégerait en public. Je répondis que , puisque c'était le désir du roi , je ne manquerais pas de m'y conformer , excepté lorsqu'on devrait offrir des sacrifices humains , parce que , dans ce cas , ce serait agir contre ma religion et contre mes ordres.

On vint bientôt après m'annoncer que le roi était sur la place du marché , buvant du vin de palmier. J'allai le trouver pour la première fois , et je m'assis à sa gauche. Le roi m'offrit du vin , et plusieurs de ses chefs suivirent son exemple. Toute la musique jouait une fanfare. Les exécuteurs des hautes œuvres , te-

nant leur épée de la main droite, se couvraient le nez de la gauche, répétaient les titres du roi et chantaient ses exploits. Une demi-douzaine d'enfans, debout derrière lui, entonnèrent ensuite une hymne en l'honneur du fétiche. Le roi me demanda combien j'avais de domestiques, et m'adressa plusieurs questions semblables. Après une séance d'environ une demi-heure, le roi se leva, ce qui est pour l'assemblée le signal de se séparer.

Depuis le départ de la députation, je ne fus poursuivi par aucune troupe d'enfans criant après moi. Lorsque je rentrai dans la ville, après avoir conduit MM. Bowdich et Tedlie jusque dans la campagne, lors de leur départ, le peuple, qui était dans les rues, me remercia d'être resté. Je présume que, dans les derniers temps, l'on pensait généralement que je n'en ferais rien. En effet, lorsque je retournai à la maison que j'occupais, je la trouvai assez solitaire; et, pendant la nuit, trois hommes s'y introduisirent furtivement. Un de mes domestiques s'étant éveillé, donna l'alarme; je saisis mon épée et poursuivis un des voleurs, mais il m'échappa. On a découvert, le matin, qu'ils étaient parvenus à dérober près de la moitié d'un mouton et un couteau de table. Je ne me flatte pas que la populace me laisse longtemps traverser les rues sans me tourmenter et me poursuivre. C'est à présent une nouveauté pour elle que de me voir seul; mais, le premier moment passé, elle reprendra son ancienne insolence.

Lundi, 29.—Je rendis une visite à Apokou, et je

lui fis présent d'un rasoir. Apokou se plaignit d'un violent mal de tête, et une de ses femmes apporta aussitôt un morceau de bois creux au bout duquel étaient deux tubes qu'elle lui mit dans les deux narines. Elle lui pencha alors la tête en arrière, et lui fit entrer dans le nez, par ce moyen, une décoction d'herbes qu'il rendit ensuite par la bouche. J'ai vu verser la même décoction dans l'oreille pour une maladie semblable. Apokou me dit d'en essayer ; je le priai de m'en dispenser.

Il appela une de ses filles qu'il voulait me faire épouser ; je lui dis qu'elle était trop jeune : il reprit que ce n'était pas un obstacle, et qu'il la garderait pour moi. Suivant l'usage du pays, me dit-il, si l'épouse d'un grand personnage étant enceinte plaît à un autre homme, celui-ci se fait fiancer à l'enfant qu'elle porte dans son sein. Si c'est une fille, elle devient sa femme lorsqu'elle est d'âge à se marier ; si c'est un garçon, il doit en prendre soin, et celui-ci doit le servir. Il faut généralement donner quatre onces d'or aux parens pour être fiancé de cette manière. Deux suffisent quelquefois, mais souvent il en faut huit ou dix.

Ayant vu un arc et des flèches dans un coin de la chambre, je m'amusai à les examiner. Apokou me dit que ces flèches n'étaient destinées que pour l'amusement, mais que, lorsqu'ils allaient combattre, ils y ajoutaient des pointes de fer qu'ils enduisaient d'un poison mortel dont l'effet était subit. Ce poison est extrait du suc de plantes que l'on fait

bouillir dans un grand pot. Apokou me montra les marques de deux blessures qu'il avait reçues à la guerre. Il se mit ensuite à consulter son fétiche. Il consistait en une quantité de cordons, chacun orné différemment à une extrémité, pour marquer leurs qualités favorables ou contraires. Il les mêla ensemble, et, les prenant dans la main droite, il les jeta derrière son dos, puis en tira un avec la main gauche; ce qu'il recommença environ vingt fois. On apporta alors un panier d'osier sur un petit tabouret couvert d'une étoffe de soie. Il renfermait deux espèces de gâteaux de la forme de pelotes à épingle, faits avec des œufs, de l'huile de palmier, etc. Apokou retourna le tabouret, y fit trois trous avec un outil qui ressemblait assez à une alène de cordonnier, et y enfonça trois chevilles avec une pierre, en marmottant tout bas quelques mots, et agitant chaque cordon autour de son oreille droite. Il prit ensuite un œuf cassé par un bout; il le plaça alternativement sur chacun des gâteaux qui étaient dans le panier, et finit par le casser sur le tabouret où étaient enfoncées les trois chevilles. C'était une cérémonie qu'il accomplissait tous les matins avant de sortir, pour se préserver de tout malheur pendant la journée.

Mardi 30. — Apokou, dans la matinée, m'invita à me mettre avec lui sous son parasol pour rejoindre le roi qui était allé terminer ses ablutions. Nous traversâmes une foule immense. Les chefs et leurs suites respectives bordaient toutes les rues. Nous

nous rendîmes au bord du marais. Sur une plateforme peu élevée se trouvaient placés les sièges d'honneur qui étaient renversés sur le côté. Les interprètes et les officiers de la maison étaient rangés en ordre, tenant en main des baguettes et des cannes à pomme d'or; les prêtres du fétiche formaient un demi-cercle de l'autre côté. Le roi versa lui-même de l'eau sur son corps, trempa dans l'eau les sièges et les meubles à son usage; après quoi, la procession reprit le chemin du palais.

En revenant, Apokou voulut essayer un de mes gants, et, suivant son usage, il mit la main gauche dans le gant droit; ses castagnettes d'or le blessèrent lorsque le gant fut entré; il poussa un cri assez fort et s'arrêta au milieu de la rue. Je crus devoir lui représenter qu'il arrêtait la marche du roi: « Ne vous inquiétez pas, » reprit-il. Ses esclaves s'efforcèrent de retirer le gant. Le roi envoya demander ce qui était arrivé, et pourquoi le cortège n'avancait pas. Apokou leva la main qui était prisonnière, en s'écriant: « *Gamphnie* (elle me fait mal). » Il ne se remit en marche que lorsqu'elle fut débarassée.

Dans l'après-midi j'allai chez Odoumata, qui me gronda de n'être pas venu plus tôt. Je lui dis que je voulais le remercier de m'avoir prêté un de ses esclaves; il me répondit que cet homme était toujours à mon service, pourvu que je consentisse à le nourrir; je repris que c'était mon intention. Il se mit alors à parler de la supériorité de l'Angleterre

sur les autres nations, et du danger d'aller sur mer. Il avait passé trois ans à Apollonia, dans sa jeunesse, et avait vu beaucoup de Portugais, mais il ne les aimait pas : « c'étaient tous des vauriens. » Il parut entendre avec plaisir que je ne les aimais pas davantage. Il m'engagea d'acheter un de ses chevaux dont il voulait huit onces d'or ; je lui en offris quatre. « Vous n'en avez donc pas besoin, reprit-il, ou bien vous ne me feriez pas une offre semblable. » Je lui représentai que je n'avais pas d'occasion de monter à cheval, parce que les environs étaient couverts de bois épais, et que le roi n'aimait pas que je m'écartasse beaucoup de Coumassie. « Mais bientôt nous allons combattre, me dit-il ; et, comme vous nous accompagnerez, il vous sera alors utile d'avoir un cheval, plutôt que de nous suivre à pied. » Je lui répondis que je saisis quelque sanglier sauvage, que je le monterais et le mettrais au galop. Cette observation le frappa d'étonnement ; et, se frottant la barbe, il demanda à mon domestique s'il croyait que je pusse faire ce que je disais ; celui-ci répondit qu'il n'en doutait pas, si je me le mettais dans la tête. Odoumata s'écria que les habitans du pays croiraient que le diable était venu parmi eux.

Il m'apprit que c'est aujourd'hui le dernier jour de l'année, d'après leurs calculs ; mais je ne pus savoir par quelles raisons. Il me dit que, dans le Sarem, les habitans séparaient le fer de la pierre qui le contient, et fabriquaient des ornemens d'or

et d'argent beaucoup mieux qu'en Aschantie. Je lui demandai pourquoi les Aschantes ne façonnaient pas le fer, eux qui avaient des mines si abondantes de ce métal. Sa réponse fut vraiment africaine : « Pourquoi le façonnerions-nous, lorsque nous avons de l'or en abondance pour en acheter, et que nous pouvons nous en procurer avec si peu de peine ? » — Je lui parlai des ressources que l'Angleterre tirait de ses manufactures. Il reprit qu'il vaudrait mieux pour les blancs de ne pas savoir tant de choses ; que si les noirs en savaient autant, ils voudraient sans doute aussi aller tous en Angleterre. Dès que je fus rendu chez moi, je lui envoyai un rasoir en présent ; deux messagers vinrent bientôt après me remercier de sa part ; c'est leur usage, même pour le plus petit cadeau ; on envoie remercier le lendemain. Odoumata me demanda pourquoi je ne m'enivrais pas de temps en temps. Je lui dis que si jamais je m'enivrais en Aschantie, je méritais qu'on me brisât mon épée sur la tête ; qu'à la vérité j'avais bu un peu plus que de raison avec mes amis la veille de mon départ du Cap-Corse, et que cela pourrait bien m'arriver encore, lorsque je les reverrais, mais jamais auparavant. Il m'offrit du vin de palmier, et parut surpris de ne m'en voir boire que la moitié d'un verre. « Il ajouta qu'il en buvait trois cruches avant de se coucher, environ quinze galons. »

Mercredi, 1.^{er} octobre. — Le roi m'a dicté une lettre pour le gouverneur-général, au sujet d'un As-

chante qui prétendait avoir été insulté par le roi du Cap-Corse; puis il m'a demandé si j'avais encore des ignames. Je lui ai répondu qu'il m'en restait encore quelques unes de son dernier présent; il m'a dit qu'il m'en enverrait dans le cours de la journée, et m'a donné cinq ackies et demi en or. Comme il me pressait de boire du genièvre et de l'eau, je lui ai représenté que je n'en pouvais boire qu'une très-petite quantité, parce que, craignant d'avoir une obstruction au foie et à la rate, je devais être très-tempérant et faire beaucoup d'exercice. Il eut l'air de m'approuver.

Vendredi, 5.—Pendant que j'étais occupé à écrire des lettres, Apokou m'envoya présenter ses complimens en me faisant dire qu'il serait charmé de me voir. J'allai le trouver, il me témoigna ses regrets de ne m'avoir pas vu depuis plusieurs jours. Je m'excusai sur ce que j'avais été malade les deux jours précédens; j'ajoutai que j'écrivais aujourd'hui à ma famille, et lui mandais combien j'aimais l'Aschantie. — « Vous donnerez, j'espère, une bonne idée du roi en Angleterre, reprit-il. » — Je dirai la vérité. — Il me demanda si je voulais visiter son village; je lui en témoignai le désir. — « J'irai ce soir, répliqua-t-il; s'il ne survient pas d'empêchement, je vous enverrai chercher demain matin par mes gens. » Puis il me répéta que je devrais faire choix d'une de ses filles, afin qu'il pût m'appeler son fils. Ensuite il s'informa pourquoi je ne nouais pas mes cheveux et ne laissais pas pousser ma barbe. Il se rappelait que le co-

lonel Torrane et M. White avaient des queues au siège d'Annamabou, ce qui lui avait paru fort joli. Il me pria de lui montrer la peau de mon bras, la regarda d'un air de plaisir, me demanda la permission de la toucher, passa légèrement la main dessus, en s'écriant : « *papa taffia*, » (très-joli), et il me réitéra l'invitation d'aller voir son village.

En retournant chez moi, je rencontrai un homme tout barbouillé de blanc, qui portait un vase couvert d'une étoffe blanche. J'ai entendu dire plusieurs fois que c'était le fétiche Tando, mais c'est tout ce que je pus apprendre. Cet homme, précédé par des musiciens et suivi d'une foule immense, alla jusqu'à la maison d'Adou Quamina, devant laquelle le vase fut déposé; l'on sacrifia un des enfans de Coudjo Couma, chef des révoltés de l'Akim. C'est un sacrifice qui se renouvelle tous les ans à la même époque.

Samedi, 4. — Apokou m'envoya chercher dans la matinée; j'allai à son village qui est environ à trois milles au sud-ouest de Coumassie. Tous ses esclaves sortirent à mon approche; la plupart d'entre eux n'avaient jamais vu d'homme blanc. Apokou vint au-devant de moi, à l'entrée du village qui est peu considérable, et me conduisit à son habitation. Comme toutes les maisons de campagne de ce pays, elle consiste en une cour bordée de feuilles de palmier. La chambre d'Apokou, élevée au-dessus du niveau du sol, est peinte en ocre rouge; le lit, couvert de grands coussins de coton, est à une extrémité; d'un côté de la cour, il y a une forge et

un soufflet pour travailler l'or; de l'autre, une cuisinier, et, vis-à-vis, l'endroit où dorment ses fils.

Vers onze heures, Apokou se retira dans une des pièces de côté qui, suivant l'usage, sont ouvertes par-devant; il s'y fit servir son dîner, afin, dit-il, de ne pas me déranger. Avant qu'il commençât, on mit de petits morceaux d'igname sur son fétiche. On plaça ensuite une petite table devant Apokou, et l'on versa de l'eau claire dans un bassin de cuivre. Il s'en servit pour se laver la main droite avec laquelle il mangea; car les Aschantes ont grand soin de ne toucher aucun aliment de la main gauche. Deux grands pots, l'un rempli d'ignames, l'autre de poisson bouilli, furent alors apportés; il en mangea seul, et, lorsqu'il eut fini, le reste fut partagé en autant de portions qu'il avait d'enfans auprès de lui: la porte de la chambre s'ouvrit, une vingtaine de ses enfans des deux sexes reçurent chacun leur part. Apokou avait donné à mon domestique deux poules, du poisson et des ignames, en lui disant de m'apprêter quelque chose que je pusse manger. Il me fit une soupe avec deux volailles; j'en goûtai à peine, car j'étais si faible que je craignais de me rendre malade. Apokou me demanda si je voulais dormir, ajoutant que son lit était à mon service. Sur mon refus, il alla s'y coucher.

Bientôt après, quatre de ses femmes arrivèrent de Coumassie, lui apportant des friandises. On le réveilla pour savoir si ces femmes devaient être introduites comme à l'ordinaire. Apokou leur fit dire

de déposer ce qu'elles apportaient et de se retirer. Elles feignirent d'obéir, mais elles s'assirent sous un des appentis et commencèrent à tourmenter les esclaves. Leurs éclats de rire mal étouffés réveillèrent bientôt Apokou, qui, mettant le nez hors du lit et les apercevant, leur dit en colère que c'était parce que j'étais là qu'elles restaient, mais qu'elles feraient mieux de s'en aller. Elles disparurent aussitôt et ne revinrent pas. Apokou se leva pour me montrer ses ornemens d'or, qui pesaient 146 bendas (28,032 fr.); il fit allumer le feu de la forge pour fondre un peu d'or brut et en faire un poisson; mais le moule n'étant pas bon, le poisson fut manqué. Il me demanda alors si j'avais jamais vu une plantation d'ignames. Sur ma réponse négative, il me mena en voir une, et voulut que je déterrasse un igname; il me fit donner à cet effet un long bâton pointu qu'on enfonce de force dans la terre pour détacher l'igname, après quoi on en coupe les fibres avec un couteau. Lorsque j'en eus déterré dix, il me pria de les accepter. On plante les ignames de la même manière que les pommes de terre en Europe; on les met en terre vers la fin du mois de décembre; elles sont neuf mois à parvenir à leur maturité. Apokou me dit qu'il ne retournerait pas le soir à Coumassie, parce qu'il fallait qu'il décorât ses tambours de peaux de tigre; il ajouta qu'il y serait le mardi, et que si je désirais le venir voir avant cette époque, il en serait charmé. Je repartis que je reviendrais un autre jour, mais non pas si tôt. Je partis pour Coumassie vers

six heures du soir après avoir passé une journée très-agréable.

Vers sept heures, le roi m'envoya chercher. Lorsqu'il me vit, il me pria de lire un livre qu'il avait trouvé ce jour-là en la possession d'un de ses officiers. C'était un bon de trois onces d'or par mois, accordé par les Danois au roi d'Aschantie, et daté du 1^{er}. août 1811. Il semblait qu'on y avait apposé un sceau; mais l'impression en était effacée, et le papier paraissait fort usé. Le roi avoua qu'il n'avait jamais rien su de cette affaire; un capitaine aschante avait reçu ce papier et l'avait gardé; mais le roi s'écria qu'il éclaircirait la chose. Il voulut alors me faire boire; je refusai toujours sous le même prétexte. Le roi me dit qu'il espérait que je dormirais bien, me fit beaucoup de complimens que je ne saurais répéter, demanda à mon domestique si j'étais bon maître, et adressa plusieurs autres questions semblables.

Samedi, 11. — Le roi m'ayant envoyé chercher, me dit que Sam Brue venait de lui envoyer des messagers pour lui apprendre que les habitans du Cap-Corse étaient sortis en armes pour le tuer. Il me pria d'écrire au gouverneur pour savoir la raison de cette conduite. Je répondis que j'allais le faire; mais j'ajoutai que Sam Brue était un marchand d'esclaves qui se conduisait d'une manière trop infâme pour qu'on pût le souffrir au Cap-Corse, d'où il avait été chassé. Le roi n'en parut pas moins décidé à solliciter pour lui la permission d'y demeurer; et l'affaire en resta là pour le moment.

Le soir, je reçus la visite d'un Fante qui avait été fait prisonnier l'année dernière par les Aschantes, et dont j'avais essayé d'obtenir la liberté, en parlant au roi en sa faveur. Le capitaine, dont il était l'esclave, engagea, par esprit de vengeance, une de ses femmes à dire que cet homme l'avait déshonorée. En conséquence, elle porta plainte dans les règles. L'homme fut mis aux fers, et ne fut relâché qu'hier matin pour être jugé. Le capitaine choisit ce jour, parce qu'il espérait que le roi, ayant beaucoup d'autres différends à régler, n'approfondirait pas l'affaire, et ordonnerait qu'on coupât la tête à l'accusé. Mais il en fut autrement. Le prisonnier fante dit au roi qu'il n'était accusé de ce crime que parce que j'avais parlé en sa faveur. La femme, appelée en témoignage, soutint que cet homme avait attenté à son honneur. Le Fante jura par le roi que c'était faux. La femme ne voulut pas prêter le même serment. Alors le roi ordonna qu'on ôtât les fers au prisonnier pour les mettre à l'accusatrice, en disant à celle-ci qu'elle n'avait pas bien regardé l'homme qui s'était rendu coupable du crime dont elle se plaignait, et que c'était sans doute pourquoi elle avait accusé le Fante à tort.

Mardi, 14. — Un homme fut décapité, à la porte de la maison où je demeure, par Aboidvie qui en est le propriétaire. Il paraît que c'était le frère d'un cabocir et l'héritier présomptif de ses biens. Ennuyé d'attendre si long-temps, il essaya, par des enchantemens et des conjurations, de hâter la mort de son

frère. Celui-ci l'ayant appris, sachant d'ailleurs qu'il avait attenté cinq fois à l'honneur d'une de ses femmes, porta ses plaintes au roi, et demanda qu'il prononçât la mort du coupable pour sauver sa propre vie. Le roi y consentit; et Aboidvie fut chargé de mettre le jugement à exécution.

Mercredi, 15, jour de la fête de l'Adaï, je sortis, suivant l'usage, précédé des drapeaux, et je reçus le présent ordinaire de rhum et dix ackies d'or au lieu d'un mouton. Je passai, dans l'après-midi, chez Baba, chef des Mores. Il me dit qu'il m'enseignerait l'arabe si je voulais lui apprendre l'anglais. J'ai accepté avec plaisir cet arrangement; mais je crains qu'il ne soit trop vieux pour faire des progrès. J'allai voir, en revenant, Odoumata qui me tourmenta comme à l'ordinaire pour me faire boire du vin de palmier; je rencontrai chez lui Akotou, et le frère du roi qui se plaignit de ne m'avoir encore vu que quatre fois depuis le départ de mes compatriotes, et me fit promettre d'aller le voir. La conversation tourna sur le prochain départ du roi pour la guerre, et sur le désir qu'il avait témoigné de m'avoir avec lui, afin que je visse comment les Aschantes tuaient leurs ennemis. Il avait promis de me donner de l'or pour fournir aux frais de mon voyage. Un Fante m'apprit que Sam Brue venait d'envoyer au roi deux cents fusils et une grande quantité de poudre, prix des esclaves qu'il avait vendus aux Espagnols qui sont à présent sur la côte.

Vendredi, 17. — Des députés envoyés par les états

du Ouarsâ, arrivèrent il y a quelques jours pour régler les différends qui se sont élevés entre eux et les Aschantes. On pense que tout pourra s'arranger, moyennant une amende au profit du roi et un tribut annuel. Odoumata m'apprit que le vaisseau négrier avait six cents esclaves à bord, et que c'était Sam Brue qui les lui avait procurés tous.

Dimanche, 19. — La pluie, les éclairs, le tonnerre s'étant succédé pendant quelques jours avec une violence dont il est difficile de se faire une idée, ce matin, vers sept heures, les tambours du roi annoncèrent que ce prince allait sur la place du marché. Tous les chefs s'y rendirent et se laissèrent mouiller jusqu'à deux heures. Alors le roi fit apporter du rhum et du vin de palmier, et les renvoya chez eux ivres et complètement mouillés. Le lundi, la même scène se renouvela, jusqu'à ce que les esclaves eussent recouvert la maison du roi.

Mardi, 21. — L'interprète Agay avait été envoyé en Assim pour y réclamer des Fantes qui s'y étaient réfugiés pendant la guerre, et que le roi regardait comme ses esclaves. Il en revint après une absence de quatre mois, ayant complètement réussi dans sa négociation. Les esclaves qu'il ramena furent envoyés à Barramang; ils y bâtirent un nouveau village pour le roi.

Dimanche 2, novembre. — Depuis douze jours le roi n'avait été occupé qu'à implorer les fétiches pour le succès de la guerre. Les Mores allaient tous les matins au palais pour prier et offrir des sacrifices.

— Nouvelle fête de l'Adaï. Je reçus encore dix ackies d'or et un flacon de rhum.

Vendredi, 7. — Adoussi, premier interprète, éprouva une disgrâce sérieuse. Il paraît qu'il s'était laissé corrompre pour faire de fausses représentations au roi. Le monarque l'apprit, et entra dans une colère terrible. Il fit venir Adoussi qui, tremblant pour sa vie, envoya un exprès à Apokou pour le prier de venir intercéder en sa faveur. Apokou étant alors à sa campagne, plusieurs autres chefs parlèrent au roi pour Adoussi, mais sans pouvoir calmer sa colère.

Samedi, 8. — L'affaire d'Adoussi s'arrangea, moyennant vingt onces d'or, et six à sept moutons qu'il donna au roi. Ce prince sacrifiait tous les soirs des victimes humaines à Bantama, à Assafou et à Adouma, pour le succès de la guerre; le matin, les Mores immolaient des moutons au palais, conformément à leurs rites religieux. Quoique le chrétien zélé doive regretter que l'évangile ne remplace pas chez les Aschantes leur sanguinaire félicisme, cependant les amis de l'humanité verront avec plaisir que le roi favorise les Mores; du moins la religion de ceux-ci épargna la vie d'un grand nombre de nègres qui eussent été égorgés dans la crise actuelle. Aujourd'hui un taureau fut sacrifié sur la grande place, immédiatement avant l'entrée des chefs des cabocirs, qui venaient à Coumassie pour délibérer sur la manière dont il fallait conduire la guerre. Dans l'après-midi, Boitinnie Quama, roi de Douabin, me

fit prévenir de son arrivée et complimenter. Bientôt après, les différens corps de musique annoncèrent l'approche des chefs tributaires, etc. Le roi d'Aschantie, assis au milieu de la place, reçut leurs hommages à mesure qu'ils passaient devant lui. Vers neuf heures du soir, le roi de Douabin vint me rendre visite, et me fit présent de deux jolies genettes.

Dimanche, 9. — Dès le point du jour, des décharges de mousqueterie et des fanfares de musique annoncèrent la fête funèbre qu'on allait célébrer en l'honneur de l'époux de la sœur du roi (la seconde femme du royaume), qui était mort dans les bois, le vendredi précédent, vers sept heures. Le roi sacrifia deux hommes sur la place du marché; différens cabocirs en immolèrent d'autres. Dans la soirée, Apokou et plusieurs capitaines parcoururent les rues en tirant des coups de fusil; la foule était immense. A huit heures, le roi de Douabin entra chez moi, accompagné des messagers qu'il avait envoyés au Cap-Corse pour avoir un habillement complet. Il me dit que la malle qui le contenait était chez lui, et me montra une épée dont le gouverneur lui avait fait présent.

Vendredi, 14. — Je n'étais pas encore levé que je me vis entouré d'une foule de capitaines; ils me tourmentèrent pour que je leur donnasse à boire. Je leur dis de se retirer, et donnai ordre qu'on fermât soigneusement la porte. J'envoyai au roi un présent consistant en vin, rhum, sucre, savon,

beurre et objets de parfumerie. Ce prince en parut très-satisfait. Je fis aussi des présens de rhum, de vin et de sucre aux principaux capitaines, de sorte que mes provisions sont presque épuisées. Pendant toute la journée, les visites ne cessèrent pas; tout le monde voulait avoir du rhum et du vin, mais j'étais déterminé à n'en donner qu'à ceux qui mériteraient une distinction particulière; aussi la plupart des importuns furent-ils trompés dans leur attente.

La semaine dernière, Apokou et plusieurs capitaines firent ce qu'on pourrait appeler un étalage de leurs richesses. C'est un spectacle que ceux qui ont la faveur du roi et qui sont à la tête de l'état, donnent généralement une fois dans leur vie. Ils convertissent à cette occasion tout leur or en objets d'ornement. Avant que la procession commençât, Apokou m'envoya chercher pour me montrer tous les bijoux et les ornemens nouveaux qu'il possédait, et qui pesaient plus de 800 bendas (environ 172,800 fr.) de l'or le plus pur. Il y avait, entre autres, une ceinture de deux pouces de largeur, ainsi que des chaînes d'or pour le cou, les bras, les jambes de sa nombreuse famille; des clefs, des clochettes, des sièges et des cadenas. Il me fit voir aussi un superbe bonnet de guerre de plumes d'aigle, des fétiches, des bonnets mores, des vêtemens de soie, des bourses et des sacs de peau de singe, etc.; des éventails de peau de tigre, avec des manches d'ivoire; de nouveaux parasols dans les formes les plus nouvelles, des arcs et des flèches d'ivoire, des épées d'or, un

nombre infini de figures d'animaux, d'oiseaux, de poissons de même métal. Les tambours et divers instrumens de musique étaient couverts de peaux de tigre. Apokou désirait que je sortisse pour le voir lorsqu'il passerait dans la rue avec son cortège ; mais, au vacarme effroyable que j'entendis, je jugeai que ce serait m'exposer inévitablement au danger d'être insulté.

Samedi, 15. — Apokou vint avec sa suite pour me remercier du présent d'un flacon de rhum de la Jamaïque. Il avait encore trois jours à *jouer* ; c'est ainsi qu'il appelait l'action d'étaler ses richesses ; il était fâché de ne m'avoir pas vu assister à la procession. Je lui dis que, dans ces occasions, l'extrême insolence du peuple m'empêchait de sortir.

Lundi, 17. — Dans l'après-midi, Apokou m'envoya dire qu'il était venu à la porte de ma maison pour *jouer* et me montrer son or, et qu'il espérait que je sortirais. Je me rendis à ses désirs ; il me fit asseoir sur un tapis étendu à terre, puis se mit à danser devant moi avec ses femmes, ses enfans et ses capitaines. Quelques-unes de ses jeunes épouses étaient habillées avec beaucoup de goût. Elles avaient un beau manteau de soie avec un capuchon en fourrure et des ornemens d'or suspendus sur l'épaule droite ; elles tenaient sur l'épaule gauche un pistolet, et de la main droite un arc et une flèche d'argent. Lorsque, pendant la danse, Apokou était content de l'une de ses femmes, il prenait l'arc et le suspendait sur un des ornemens ; c'était une marque d'appro-

bation signalée , à en juger d'après les applaudissemens qui se faisaient entendre aussitôt. A d'autres il donnait un peu d'or. Il ôta plusieurs fois de leur cou divers ornemens qu'il plaça sur mes genoux et sur mon épaule gauche. C'était la plus grande marque de distinction qu'il pouvait me donner ; sa musique joua un air pour faire l'éloge de l'Angleterre , et du talent que nous avions pour concilier les différends. Plusieurs capitaines envoyèrent à Apokou des présens d'or et de rhum. Je lui donnai un grand flacon de vin ; il me dit que mon présent lui faisait plus de plaisir que tous les autres , parce qu'il prouvait au peuple que je le regardais comme un homme de bien.

Jeudi , 20. — Le cabocir more d'Alphia vint me demander la permission de me présenter son frère et son neveu qui désiraient me voir. Dès qu'il eut mon consentement , il les envoya chercher ; ils arrivèrent aussitôt. Je leur montrai une boussole , une horloge de sable , un quart de cercle , du phosphore , et divers instrumens qu'ils ne connaissaient pas. A la vue de chaque objet ils penchaient la tête vers la terre en s'écriant : « Allah , Akbar ! » Dieu est grand ! Je donnai au cabocir une bougie , un morceau de savon parfumé , qu'il voulait avaler , un flacon de rhum de la Jamaïque , et un peu de sucre ; toutes choses nouvelles pour lui. Il me pria de lui laisser toucher ma main , et continua à s'écrier : Ah ! bielane visieh ! ah ! nasarah ! ah ! visir blanc ? ah ! chrétien ! Il me dit qu'il avait une sœur dont il me ferait pré-

sent si je le voulais. Le cabocir d'Alphia est frère de celui de Prémehinie, et soumis à Saï Toutou. Alphia est à quatorze journées de distance de l'Aschantie.

Je lui dis que j'acheterais son cheval, s'il voulait y mettre un prix raisonnable, et que je lui donnerais un *bon* pour avoir de la poudre, du rhum, etc., au Cap-Corse. Il me conta que les Aschantes envoyaient du rhum dans son pays : mais ce n'était que de l'eau dans laquelle ils faisaient infuser du poivre. Il n'avait jamais goûté de si bonne *adroué* (médecine) que la mienne.

J'apprends l'arabe depuis un mois. Mon principal maître est le schérif Abraham (1), qui vient de Boussa, où Mungo Park se noya ; il dit qu'il en fut le témoin oculaire. Comme il a une grande réputation de sainteté, le roi d'Aschantie l'a invité à venir pour prier et faire des sacrifices pour le succès de la guerre. Les autres Mores qui sont ici le regardent de mauvais œil, parce qu'il ne veut pas porter de fétiches, ni assister aux sacrifices humains. Coumassie offre à présent le spectacle singulier d'un chrétien et d'un mahométan d'accord sur deux points : rejeter les fétiches, et refuser de voir immoler des victimes humaines. Tous les autres Africains, de quelque pays qu'ils soient, accourent à l'envi, dès que les cors du roi annoncent ce spec-

(1) Ce schérif Abraham est celui que M. Bowdich appelle Brahima.

tacle barbare , afin de jouir les premiers de la vue de l'agonie des victimes. Le schérif m'a confié aujourd'hui que s'il venait si rarement me voir, c'était parce que le roi avait entendu dire qu'il m'enseignait le Koran. Ce prince l'avait prié de n'en rien faire , parce qu'il ne voulait pas que je connusse « la manière de prier Dieu. » — « Mais , ajouta Abraham , je ne vous en apprendrai pas moins tout ce que je pourrai , afin que , lorsque vous retournerez dans votre pays , vous disiez du bien des Mores. J'ai dit au roi que vous saviez l'arabe avant de m'avoir vu , et que nous causions quelquefois ensemble dans cette langue. » Abraham avait un exemplaire magnifique du Koran ; son dessein était de me le donner : le roi le lui avait demandé instamment , afin que s'il survenait quelque trouble , il pût le lever vers Dieu et implorer son pardon ; mais il me promit de tâcher de m'en procurer un autre exemplaire.

Samedi , 22. — Ce matin , un esclave , appartenant au propriétaire de la maison où je loge , jura , par la tête du roi , que ce prince tuerait son maître ; ce qui excita un grand tumulte. Pendant qu'on mettait l'esclave aux fers , tous les sièges d'honneur de la famille furent exposés à l'air et arrosés du sang des volailles et des moutons qu'on s'empressa d'immoler pour appaiser la colère du roi et l'empêcher de sévir contre la famille. Voici la cause de cet événement : Il paraît que l'esclave avait eu des liaisons criminelles avec une des femmes de son maître. Celui-ci l'apprit , et lui dit que , s'il recommençait

jamais, il en instruirait le roi et le ferait périr. Malgré cette menace, l'esclave fut trouvé de nouveau avec cette femme; son maître alla aussitôt porter plainte au roi. Le coupable, pour échapper aux tourmens de la torture, jura aussitôt, par la tête du roi, que ce prince ferait tirer sur lui huit coups de fusil. Le roi, instruit de ce serment, déclara qu'il ne mettrait que de la dragée dans les mousquets, afin de le blesser seulement, et qu'ensuite il le ferait mettre à la torture; trompant ainsi l'espoir du coupable d'abrèger ses tourmens, sans néanmoins violer une loi qu'il regarde comme sacrée.

Dimanche, 25. — Vers midi, le roi m'envoya chercher. Je savais qu'il était arrivé la veille des messagers d'Elmina, et je m'attendais à entendre encore porter des plaintes relativement au traité. Néanmoins, une chose me rassurait; j'avais donné au roi une paire de rasoirs. Toutes les fois qu'il voulait s'occuper d'une affaire qui lui était agréable, il me faisait prier de les repasser pour se raser. Ce matin, il me les avait envoyés. En effet, il ne me mandait auprès de lui que pour m'annoncer solennellement qu'il se disposait à aller combattre en personne Adinkara, roi de Buntouko. Il me pria d'en prévenir le gouverneur, et me dicta lui-même la lettre dans laquelle il lui demandait à emprunter trois cents fusils et une certaine quantité d'or. Il envoya aussi six périguins d'or au gouverneur en chef, et quatre périguins au gouverneur d'Annambou, les priant de lui acheter un habit, le plus beau

qu'ils pourraient trouver, et les invitant à lui faire un présent pour le succès de la guerre. Le roi vanta beaucoup la générosité des Anglais et leurs grandes richesses; puis me demanda si je voulais l'accompagner à la guerre. Je répondis que, si je pouvais en obtenir la permission du gouverneur, je le suivrais volontiers. Il me remercia vivement. J'appris bientôt que les messagers, dont l'arrivée m'avait fait craindre de nouveaux débats, étaient porteurs d'un présent envoyé au roi par le gouverneur hollandais et les habitans d'Elmina.

Lundi, 24. — J'eus une nouvelle entrevue avec le roi. Il me chargea d'annoncer au gouverneur qu'il allait lui envoyer trente hommes pour les équiper en militaires, s'il était possible. Il demandait aussi du vin de Porto, du sucre, de la chandelle, etc. Il me dit ensuite d'écrire une lettre au gouverneur danois pour réclamer la solde de la paye qu'il devait. Je prévis qu'un orage allait éclater. Le roi me donna le billet pour connaître ce qui n'avait pas été acquitté. Lorsque je lui dis que, d'après ce que je voyais, tout avait été payé, il entra dans la plus affreuse colère contre l'officier chargé de recevoir la paye. Cet homme avait été envoyé à Accra, trois mois auparavant, pour toucher les arrérages. M. Bowdich avait en même temps demandé, par écrit, au gouverneur danois, à combien se montait ce qu'il avait payé, afin de le mander au roi. Le gouverneur répondit qu'il avait payé la pension jusqu'à Noël. Lorsque le capitaine revint, la somme qu'il remit

se trouva fort inférieure à celle qui était spécifiée dans la lettre du gouverneur. Le capitaine, pour se disculper, accusa M. Bowdich de dénaturer la lettre. Quashie Apaintrie, l'interprète d'Accra, jura, sur le fétiche du roi, qu'il traduisait fidèlement les paroles du gouverneur. L'Aschante n'en persista pas moins dans ce qu'il avait avancé, et finit par assurer que la paye *n'avait pas été* acquittée jusqu'à Noël.

Le roi et les interprètes se rappelèrent alors cette scène; et, lorsqu'ils virent que la pension avait été effectivement payée jusqu'à la fin de l'année, ce fut à qui se déchaînerait avec le plus de violence contre le capitaine. Apokou, qui est son chef, cria plus haut que tous les autres. Le traître, disait-il, lui manquait de respect; il ne lui remettait jamais les présens qu'il recevait pour lui; en outre, il avait donné un démenti à un officier anglais, et avait indignement trompé le roi; il l'abandonnait donc entièrement à la justice de ce prince.

La fureur du roi, qui avait toujours augmenté graduellement depuis le commencement de la conférence, éclata alors de la manière la plus violente. Il roula autour de son corps la pièce d'étoffe qui le couvrait; et, se levant brusquement, il ordonna d'arrêter le capitaine. Les fils du roi exécutèrent aussitôt son ordre, et l'accusé tremblant laissa échapper de ses mains la canne à pomme d'argent. Je crus un moment que le roi se porterait à quelque acte d'extravagance, car aucun chef n'osait dire un seul mot. Agay se leva à la fin; et, dans un discours éner-

gique , il conjura le monarque de ne pas oublier que j'étais présent. Le roi commanda à ses fils d'emmener le capitaine dans sa maison , de la visiter avec lui , et de rapporter tout l'or qu'ils y trouveraient. Saï se retira , mais je l'entendis tempêter dans ses appartemens. Bientôt après , le frère d'Odoumata vint me dire que tous les chefs me remerciaient ; car , sans moi , ils eussent sans doute été tous chassés du palais par les esclaves. Agay , qui avait seul suivi le roi , vint me faire des excuses du départ précipité de ce prince ; il espérait que je ne m'en offenserais pas. Comme il était tard , il me pria de retourner chez moi , et me promit que le roi ne tarderait pas à m'envoyer chercher.

Vendredi , 25. — Le roi me fit venir pour écrire au gouverneur du Cap-Corse , qu'il lui envoyait trois morceaux d'or brut pour avoir de la poudre. C'étaient les plus gros que j'eusse encore vus ; l'un pesait environ vingt onces. Je remis au roi un paquet de lettres pour le Cap-Corse ; il me plaisanta sur la grosseur du paquet , disant que sans doute j'écrivais au gouverneur et à M. Bowdich tout ce qui se disait dans la ville.

Vendredi , 28.—Dans l'après-midi , pendant que j'étais sorti , le prince more vint chez moi. A mon retour , je trouvai un de ses esclaves assis à la porte , une épée à poignée d'or à la main ; il me demanda la permission d'aller prévenir son maître que j'étais de retour. Le prince arriva bientôt après , et témoigna beaucoup de surprise de tout ce qu'il vit. Il

me dit que j'avais trop de cuillers d'argent, et me pria modestement de lui en donner une ou deux : l'esclave qui l'éventait était vraisemblablement du même avis, car il essaya d'en dérober une; mais ayant été découvert par un des domestiques, il se hâta de la jeter sous la table. Je demandai au prince more de me vendre son cheval; il me répondit qu'il était un trop grand personnage pour aller à pied, et que d'ailleurs il ne pouvait marcher.

Dimanche, 30.—Le roi vint me voir et resta longtemps chez moi. Il avait appris que mon cheval était mort, et me rendait visite pour me prouver qu'il ne m'oubliait pas; mais il avait tant de préparatifs à faire, tant de différends à régler, qu'il lui restait fort peu de temps. La conversation tourna alors sur les voyages des Anglais et sur les hommes blancs qui s'étaient noyés dans le Quolla (le Niger). J'expliquai au prince les motifs du gouvernement anglais en envoyant des voyageurs visiter l'intérieur de l'Afrique, et je lui témoignai combien je désirais me procurer les livres et les papiers de M. Park pour les remettre au roi d'Angleterre. Le roi promit de m'aider de tout son pouvoir, et m'engagea à lui indiquer les moyens les plus efficaces pour y parvenir.

Il me demanda ensuite si je me plaisais en Aschantie, et si j'aimais à demeurer auprès de lui, observant que j'étais à l'instar d'un roi, et qu'il voulait que son peuple me respectât. Chacun courait pour me voir avec le même empressement que pour

le voir lui-même. Je lui déclarai que, suivant ce que j'avais appris, quelques-uns de ses capitaines voulaient m'accuser de trahison pour avoir mis des boucles à mes souliers à la fête de l'Adaï. Le roi reprit qu'en effet, quiconque osait en faire autant sans son ordre, avait la tête tranchée; mais que pour moi c'était différent, et que les Anglais faisaient toujours ce qui convenait. Le roi, en s'en allant, me dit beaucoup de choses flatteuses; sincères ou non, il était de la bienséance de les recevoir avec politesse.

Lundi, 1 décemb. — L'un des neveux du roi vint me voir, mais il craignait de passer devant l'esclave qui a juré par la tête du roi, et qui reste toujours dans la cour. Il appréhende que cet homme ne jure que le roi, en le tuant, tuera aussi son neveu; car telle est la sainteté de la loi, que, dans ce cas, le roi devrait faire ce que l'esclave a juré. J'avais la clef d'une porte particulière par laquelle le neveu du roi pouvait sortir sans traverser les cours de la maison; il en profita avec une joie extrême. Cet esclave est cause qu'aucun personnage de distinction n'ose se hasarder à venir me voir; car ils craignent tous qu'il ne les mette dans l'embarras en jurant sur leurs têtes.

Mardi, 2. — Le roi a fait aujourd'hui présent de dix périguins d'or aux Mores qui sont dans Coumassie, pour les services qu'ils lui ont rendus. Le partage de cet or causa d'assez vives altercations entre eux. Les Mores de la ville voulaient garder la somme toute entière et n'en rien donner au schérif Abraham, qui venait des rives du Niger. Celui-ci leur dit de faire ce

qu'ils voudraient, que le roi l'avait prié le matin de l'accompagner à la guerre, mais qu'il ne l'accompagnerait certainement pas, à moins qu'il ne fût traité avec la même considération que Baba; car, ajoutait-il, je suis plus savant que lui, et je suis de la famille de Mahomet. Alors les Morès de la ville lui donnèrent trois périguins, de même qu'à Baba. Tous furent contens, à l'exception d'un seul appelé Abou, qui n'avait eu que dix ackies. Il finit cependant par se consoler par l'exclamation ordinaire: » Dieu est grand! il ne meurt jamais, il ne dort jamais, » et finit par dire qu'il remettait l'affaire entre ses mains.

Samedi, 4. — Apokou vint me remercier d'une médecine que je lui avais donnée; il avait été malade à la suite de la grande fête qu'il avait célébrée. Il me demanda si j'avais entendu dire que des messagers fantes étaient arrivés à Coumassie; je répondis que non, ajoutant que sans doute il en arriverait bientôt pour prêter le serment demandé par le roi. On venait d'apprendre, me dit-il, qu'ils étaient en route. En s'en allant, il me pria de le faire sortir par la porte particulière dont j'avais la clef, parce qu'il craignait aussi que l'homme enchaîné dans la cour ne jurât sur sa vie.

Vendredi, 5. — Jamais, depuis que je suis en Afrique, je n'ai éprouvé un froid si rigoureux que ce matin. A peine ai-je pu déjeûner, tant j'étais transi. Le thermomètre marquait pourtant 65 degrés (14°, 65°).

Le roi me fit écrire au général Daendels, que les papiers nécessaires pour toucher la paye que

lui devaient les forts hollandais étaient perdus ; il lui en demandait d'autres. Lorsque le roi pesa l'or qu'il voulait donner à ses messagers pour les dépenses de la route , il pesa aussi dix ackies pour moi ; mais je le priai de les reprendre , et de ne pas croire que je voulusse demander la moindre chose pour avoir écrit une lettre. Ma délicatesse fit beaucoup rire toute l'assemblée. « Les blancs sont des gens très-singuliers, s'écria le roi, ils donnent de l'or ou font un présent à quiconque travaille pour eux , et cependant ils refusent d'en recevoir ; je veux imiter les blancs : lorsque l'on fait quelque chose pour moi , je fais un présent ; mon intention est de vous donner par là une marque de bienveillance. » Odoumata, qui est l'homme le plus avide et le plus insatiable , lorsqu'il s'agit d'or, me dit tout bas d'accepter, ajoutant que si je ne voulais pas garder les dix ackies, je pourrais les lui envoyer en rentrant chez moi. Je ne le compris point parfaitement ; autrement je les lui aurais volontiers offerts à l'instant, pour mettre sa cupidité au grand jour.

Le capitaine qui fut arrêté la semaine dernière pour crime de concussion, est rentré dans ses fonctions aujourd'hui. Il avait promis à Amanquatea et à Quatchie Quofie un présent considérable, s'ils voulaient arranger l'affaire ; ils y consentirent ; le capitaine a reçu ses lettres pour aller toucher la pension comme à l'ordinaire.

Apokou, ayant parlé au roi du danger auquel le criminel qui était aux fers dans notre cour expo-

sait tous les chefs qui venaient me voir, obtint la permission de le faire transporter dans un autre endroit jusqu'à la fête de l'Adaï, jour où il doit être mis à mort.

Dimanche, 7. — Plusieurs cabocirs mores sont venus me faire leurs adieux. Ils partent demain pour leur pays, et doivent rejoindre le roi sur la route lorsqu'il partira pour la guerre. Je leur ai demandé combien de temps le roi serait absent; ils m'ont répondu que Dieu leur avait dit qu'en sept mois la guerre serait terminée. Ils m'ont demandé la permission d'aller me voir au Cap-Corse; je leur ai témoigné tout le plaisir qu'ils me feraient en tenant leur parole. Après avoir pris du café, ils se sont retirés.

On me dit au même instant qu'une des filles du roi venait de mourir. Bientôt j'entendis des décharges de mousqueterie continuelles annonçant qu'on allait lui rendre les honneurs funèbres. Le roi, dans l'après midi, vint sur la place du marché avec ses chefs. Apprenant que l'on allait sacrifier des victimes humaines, je sortis pour m'éloigner du théâtre de ces barbaries.

Je courus chez Baba. Il faisait ses ablutions, et allait commencer ses prières; je m'assis, en attendant qu'elles fussent finies. Des peaux de vaches furent étendues en cercle pour les Mores; il y en avait en avant une plus grande pour Baba. Ils ôtèrent d'abord leurs sandales, et se prosternèrent la figure tournée vers l'orient (vers la Mecque). Ensuite l'un d'eux

commença le service en chantant l'appel ordinaire à la prière. Tous les autres lui répondirent par le chœur d'Allah Akbar (Dieu est grand)! Il y avait dans cette cérémonie quelque chose de solennel et d'imposant qui contrastait avec les décharges de mousqueterie et les acclamations de la populace qui se faisaient entendre dans l'éloignement, et qui annonçaient le moment des sacrifices, tandis que les vautours et les corbeaux, s'agitant dans les airs, semblaient attendre leur proie.

En retournant chez moi, je vis sur la place du marché les cadavres de deux femmes qui avaient été immolées, l'une par le roi, l'autre par sa famille. Les vautours affamés se repaissaient avidement du sang de ces infortunées.

Pendant que le schérif Abraham était avec moi ce matin, je renversai, par accident, avec le pied, un verre d'eau et de vin que j'avais posé à terre. Le schérif inclina aussitôt la tête vers la Mecque, en s'écriant : « Dieu est grand ! » puis il me dit que mon bon ange était sans doute la cause de cet accident ; car qui savait si ce verre ne contenait pas un poison mortel ? Il m'expliqua comment l'homme avait toujours deux anges à côté de lui, l'un à sa droite qui était son bon ange, et l'autre à sa gauche qui était son ennemi. Tout ce que l'homme faisait de bien lui était inspiré par le premier, et tout ce qu'il faisait de mal par le second. Je ne l'ai jamais vu embarrassé pour donner une raison de tout ce qui arrivait ; il sait de même le nom de tous les person-

nages historiques , excepté de la mère de Moïse , assurant que nul mortel ne le connaît. Il me demanda gravement si je savais le nom du père d'Aboubéker ; je répondis que non. « La plupart des Mores eux-mêmes l'ignorent , répliqua-t-il ; mais comme je suis de la famille de Mahomet , j'en sais davantage ; il se nommait Kahabata. »

J'appris des Mores de Sarem que les flèches dont ils se servent à la guerre sont trempées dans un poison mortel ; la moindre blessure qu'elles font est mortelle. Ils ramassent des queues de scorpions , des têtes de serpens et les parties venimeuses de tous les reptiles , les mettent dans un pot avec différentes substances végétales qu'ils ne voulurent pas me nommer ; et , plaçant ce mélange sur le feu au lever du soleil , ils le font bouillir pendant toute la journée. Durant tout ce temps , ils ne doivent ni boire ni manger ; ils remuent constamment cette mixtion en répétant des paroles magiques , et en agitant des castagnettes de fer , sans quoi le charme serait incomplet. Je vis sur la route de Bantama une vieille sorcière occupée à composer un de ces mélanges. Je lui demandai ce qu'elle faisait ; elle ne voulut pas me répondre. Mais avec beaucoup de grimaces et de contorsions , elle me dit de m'en aller et de ne pas détruire l'effet de ses sortilèges. Tant que je restai , elle attisa le feu , marmottant je ne sais quelles paroles entre ses dents , et agitant ses castagnettes avec violence.

Je m'occupais sans cesse à rassembler tous les